Commission technique régionale

Le stage en situation MF1 : pistes de réflexion pour améliorer l'accompagnement des stagiaires

Mémoire présenté dans le cadre du stage d'instructeur régional

Octobre 2017

Florian Hamon

Objectif du mémoire : depuis la création du premier diplôme de moniteur de plongée (Brevet de moniteur national de plongée) en 1958 (devenue par la suite le monitorat Fédéral 2ème degré), la formation du Monitorat Fédéral 1er degré (MF1), échelon incontournable pour les clubs car permettant l'organisation de l'enseignement en milieu naturel, a évolué régulièrement aussi bien en terme de contenu que d'organisation. La dernière de ces modifications (2016), avait pour objectif de valoriser les acquis de l'expérience E2 (initiateur + guide de palanquée) par le biais d'allégements.

S'il est trop tôt pour évaluer les adaptations les plus récentes, le nombre de MF1 baisse régulièrement depuis 2007, et la question des causes de cette diminution ainsi que les éventuelles propositions d'amélioration sont au cœur de la démarche de ce mémoire.

Remerciements

Mes sincères remerciements :

- à mes 2 parrains, Christian Savary et Patrick Savourey, pour leur accompagnement et leurs conseils,
- aux 164 personnes ayant pris le temps de répondre aux enquêtes en ligne qui ont servi de base à cette réflexion,
- à Frédéric, Dominique, Rodolphe, Yves, Gérard et mes codisciples de la CTD 91,
- à Vanessa et Camille, pour leurs précieuses relectures
- et à Nathaël, très jeune licencié

Sommaire du mémoire

I. Historique du monitorat fédéral (et ses appellations précédentes) et les tendances actuelles 4
A. Du moniteur auxiliaire au moniteur fédéral 4
B. Le MF1 « moderne » (la structuration depuis le 1er janvier 2002) 6
C. Le MF1 depuis la réforme de la filière encadrant (1er janvier 2016) 8
II. Le contexte de la réflexion sur le MF1, et le stage en situation en particulier 11
A. Evolution du nombre de licenciés et de MF1 sur la dernière décennie 11
B. Evolution des formations de cadre sur la dernière décennie 12
III. Les résultats des enquêtes 14
A. Méthodologie du recueil de données : statistiques et enquêtes 14
1. La base « CTR » 14
2. L'enquête « Stagiaires Pédagogiques » 14
3. Enquête à destination des « tuteurs de stagiaires pédagogiques MF1 » 15
B. MF1 : participation au stage initial et taux de réussite 15
C. Age de passage et durée du stage en situation 17
D. Les abandons en cours de formation 18
E. La « longévité du MF1 » 19
F. La géographie du passage du MF1 20
IV. Les pistes de réflexion 22
A. Piste de réflexion générales 22
1. Améliorer la communication sur les activités CTR 22
2. Un (ou des) correspondant(s) « formation MF1 » dans les CODEP :. 23
B. Au moment de l'entrée en formation 23
1. « Entretien individuel » pour identifier les éléments de réussite 23
2. Mieux accompagner la recherche de tuteurs 24
3. Nommer un conseiller pédagogique au niveau CODEP/CTR 25
C. Au cours du stage en situation 25
1. Proposer des points intermédiaires avec le conseiller tous les 6 mois 25
2. Site de suivi (sur modèle OSIS) pour la communication entre les différents tuteurs (club, CODEP,…) 26
3. Mise en place d'un réseau de structures/tuteurs référents pour stages en situations 27
4. Conseiller un nombre d'expériences minimales/« formateurs » 27
D. Au moment de l'examen : 29
1. La modularité dans l'acquisition des groupes de l'examen MF1 29
V. Conclusion 30
Annexe 1 : Questionnaire à destination des stagiaires 31
Annexe 2 : Questionnaire à l'intention des tuteurs 34
Annexe 3 : Tableau du nombre de licenciés des différentes fédérations présentées dans le graphique 36
Annexe 4 : Exemple d'utilisation du site OSIS (http://www.mf2-ctridf.fr/) 37

I. Historique du monitorat fédéral (et ses appellations précédentes) et les tendances actuelles

A. Du moniteur auxiliaire au moniteur fédéral

Fixer une date exacte de naissance de la plongée sous-marine n'est pas chose aisée. Dans le hors-série N°4 de Subaqua[1], rédigé par Pierre-Martin Razi et Alain Foret (paru en 2005 pour les 50 ans de la FFESSM), cette date pourrait être située en 1926 avec les premières immersions du commandant Yves Le Prieur, d'abord en piscine à Paris puis devant sa villa de Saint-Raphaël. Le même commandant Le Prieur créa par la suite le « club des sous l'eau » en 1935. Bien évidemment, ce « point » de départ s'inscrit dans un long cheminement commencé avec les pieds lourds et est intimement lié avec d'autres inventions de la même époque. Ainsi en 1927, le commandant Louis de Corlieu invente une combinaison en caoutchouc pour protéger du froid les marins naufragés. Mais pour aider ce même marin naufragé, rendu peu mobile par la combinaison à se déplacer, le commandant de Corlieu invente en 1932 des « nageoires souples », brevetées sous le nom de « propulseurs de sauvetage ». Initialement destinés aux marines françaises et britanniques, qui déclinèrent l'invention, ce sont les plongeurs loisirs qui s'en empareront pour pratiquer la nage propulsée et la plongée. Au titre des « inventions » et innovation les plus marquantes, il est impossible de ne pas citer le détendeur « Cousteau-Gagnant », dont le brevet a été déposé juillet 1943 et dont la facilité d'usage participera au développement de la plongée.

Figure 1 : à gauche : Le commandant le Prieur, à la sortie de l'eau (photo extraite du site du Blog OK) ; à droite, exemple de palmes des années 30, du type de celles inventées par le commandant de Corlieu (photo extraite de la Lettre du musée Dumas)

Après ces 2 décennies, entrecoupées d'une guerre mondiale, la plongée s'est structurée, avec la Fédération Nationale Française d'Etudes et de Sous-Marins, résultant en 1955 de l'absorption par la Fédération des Sociétés de Pêche à la Nage et d'Etudes Sous-marines (FSPNES, fondée en 1948) de la Fédération des Activités Sous-Marines (FASM).

Au cours de ce « temps des pionniers », **l'apprentissage de la plongée** se faisait uniquement par compagnonnage : les plongeurs les plus expérimentés expliquaient aux autres… En 1952, le bureau de la Fédération des sociétés de pêche à la nage et d'étude sous-marine, décide la création d'un « office technique national », qui sera en fait crée sous le titre de « Commission Technique Nationale » (CTN), dont le Cdt Cousteau fut le premier président secondé par le Dr Fructus comme vice-président. Une des premières missions de cette CTN est la mise en place d'un monitorat.

[1] Une histoire de la plongée, Hors-série subaqua, 2004, Alain Forêt et Pierre Martin Razi

Structurer une si jeune discipline représente une gageure, qui s'appuiera en cela sur les ouvrages publiés dans ces années : « La plongée en scaphandre » (P. Taillez, F.Dumas, J.Y.Cousteau, J.Alinat et Dr F.Devilla) publié en 1949, avec une version grand public en 1950, puis republié en 1955 sous le titre plus simple : « La plongée ». En plus des premières tables GRS (Groupe de Recherche Sous-marine) validées jusqu'à 90m, cette édition contient également un guide de formation pratique, découpé en 14 séances, permettant d'accéder progressivement à la plongée … à 50 mètres, sur un modèle proche de celui adoptée par la Marine Nationale.

Séance 1	Découverte du matériel en surface et exercices de nage
Séance 2	Apprendre à s'équiper et à respirer sous l'eau
Séance 3	Apprendre à équilibrer les oreilles en descendant le long d'une corde sur 5 à 6 m de fond
Séance 4	Par 5 à 6 m de fond, le plongeur lâche la corde et nage accompagné de son moniteur. Objectif : se familiariser avec le matériel et maîtriser le mouvement des jambes avec des « pales de propulsion »
Séance 5	Renouvellement des apprentissages précédents sur 10-12 m de fond. Insister sur la nécessité d'équilibrer les oreilles sans difficulté. Faire plusieurs descentes et remontées le long d'une corde.
Séance 6	Par 3 à 4m, décapelage (pour montrer l'importance de la position du détendeur pour ventiler plus ou moins facilement) ; enlever et remettre l'embout ; enlever la lunette et la remettre
Séance 7	Descente sur un fond de 25 à 30 m, le long d'une corde, puis nage à cette profondeur, accompagné du moniteur
Séance 8	Par 8 à 10 m de fond, partir très lourd, évoluer un moment puis lâcher tout le lest et continuer à nager en gardant la même immersion (cette séance est très importante, le confort en plongée dépendant beaucoup de la pesée) ; se peser exactement et nager ; remonter des poids de plus en plus lourds
Séance 9	Remonter de 20 m puis de 30 m sans inspirer en soufflant uniquement, fonctionnement de la réserve
Séance 10	Par 5 m, 2 plongeurs échangent leur équipement (pales, ceintures, lunettes, appareil respiratoire) ; parcourir à 2 m de fond 50 m en ligne droite sur le dos
Séance 11	Navigation au compas
Séance 12	Plongée à 40 m
Séance 13	Par fond de 20 à 30 m, remorquage du plongeur sur corde fortement lestée, à la vitesse de 2 à 3 nœuds (le plongeur doit connaitre le remorquage sur pendeur, procédé classique de recherche qui permet de battre une grande zone sans fatigue et ensuivant des trajets très précis)
Séance 14	Par fond de 50 m, le plongeur descend le long de la corde, accompagné du moniteur (à 50 m, la plupart des plongeurs ressentent les premières atteintes de l'ivresse des grandes profondeurs)

Tableau 1 : Les 14 séances de formation à la plongée en 1950 (extrait hors-série Subaqua « une histoire de la plongée » d'Alain Forêt et Pierre Martin Razi

Ainsi, au début de l'année 1955, une école nationale de plongée, placée sous le patronage de la commission technique nationale est officiellement créée. En 1956, la CTN cherche à implanter géographiquement cette école et se tourne alors vers le centre de Niolon, qui organisait des formations de moniteurs nationaux (le MF2 actuel est le diplôme le plus proche du monitorat national de l'époque). Après prise de contact avec le centre de Niolon, le premier stage est organisé en 1957. 8 des 20 candidats obtiennent ce monitorat national. Une grande partie des recalés de ce 1er stage l'obtiendront lors d'un stage de rattrapage organisé à Cassis. Ce premier stage, expérimental, débouche sur une formation pérenne reproduite d'année en année. Les premières

éditions sont également riches de quelques anecdotes organisationnelles comme l'absence de diplômes (« créés l'année suivante ») ou la question de la numérotation… et surtout comment positionner les « pionniers » qui font office de formateurs ? Au final, des numéros seront conservés afin de pouvoir remettre des diplômes d'honneur aux formateurs de ces premières sessions… Des problématiques d'investissement « post-examen » des moniteurs brevetés, ainsi que de « nombre de plongées avant l'examen » surviennent également.

En 1964, un « brevet d'état de moniteur de plongée » (BEMP) est créé, avec équivalence directe pour les titulaires du « brevet national de moniteur de plongée en scaphandre autonome » (BNMP). A partir du 1er janvier 1965, seul le BEMP est délivré, avec une obligation de révision tous les 5 ans. Après un changement de nom en 1966, la commission technique devenue commission de l'enseignement, crée en 1967, le brevet de moniteur auxiliaire (notre futur MF1), dédié aux titulaires du 2ème échelon (actuel GP) articulée autour de trois épreuves de pédagogie (préparatoire, théorique et pratique). Ces nouveaux moniteurs peuvent ainsi seconder les « moniteurs nationaux ».

En 1968, un cycle de conférence destinée à enseigner les matières théoriques pour les brevets de moniteurs auxiliaires est mis en place par le comité Ile de France (IDF). Un an plus tard la commission de l'enseignement devient… la commission technique nationale. En 1972, des passerelles entre monitorat auxiliaire et brevet d'état sont mises en place et en 1973, deux nouveaux diplômes fédéraux sont créés :

- L'initiateur, essentiellement destinés à officier en club, répondant à la question naissante de la surveillance des bassins en milieu artificiel.
- Le monitorat fédéral (équivalent au MF2)

En 1986, les dénominations changent :

- Le monitorat auxiliaire devient Monitorat Fédéral 1er degré
- Le monitorat fédéral devient Monitorat Fédéral 2ème degré

Un groupe de réflexion du collège des instructeurs est lancé en 1997, qui aboutira à une nouvelle structuration du MF1 en 1998 et à une mise en application de nouveaux cursus au 1er janvier 2002. Le MF2 est remanié en parallèle. Un travail de comparaison entre MF1 et BEES1 (Brevet d'État d'Éducateur Sportif) permet d'aboutir à des reconnaissances, synonymes d'allègements et de passerelles.

B. Le MF1 « moderne » (la structuration depuis le 1er janvier 2002)

Depuis le 1er janvier 2002, le MF1 est structuré en trois phases :

1) Un stage initial de 6 jours, organisé par une CTR (Commission Technique Régionale), permettant d'aborder les notions de pédagogie générale et spécifique et aboutissant à la délivrance d'un « livret pédagogique ».
2) Un stage en situation constitué de :
    - 43 séances de pédagogie avec scaphandre, avec le choix entre une option 100% milieu naturel ou « 50/50 » milieu naturel et milieu artificiel ;
    - 12 séances de pédagogie sans scaphandre (dispense pour les initiateurs) ;
    - 17 séances de pédagogie théorique ;
    - 12 séances relatives à l'organisation et au rôle du DP (directeur de plongée) ;
    - 1 participation recommandée à un examen GP (Guide de Palanquée);
    - 1 préparation à l'épreuve en scaphandre.

3) Un stage final de perfectionnement d'une durée de 5 jours organisé par une CTR débouchant sur l'examen (de 1 à 3 jours) également organisé par une CTR.

Entre le 1er janvier 2002 et le 1er janvier 2016, quelques modifications ont eu lieu :

- Le « sauvetage palme de 25 m » est devenue une « démonstration technique avec handicap de 25 m » en 2004. Cette épreuve a depuis été remplacée par une remontée tout moyen d'un plongeur en difficulté de 25 m à partir du 1er janvier 2012.
- Au 1er janvier 2012, les épreuves de pédagogie préparatoire et pratique sont fusionnées dans la pédagogie pratique, comportant des sujets avec et sans scaphandre, et une épreuve de pédagogie organisationnelle est instaurée

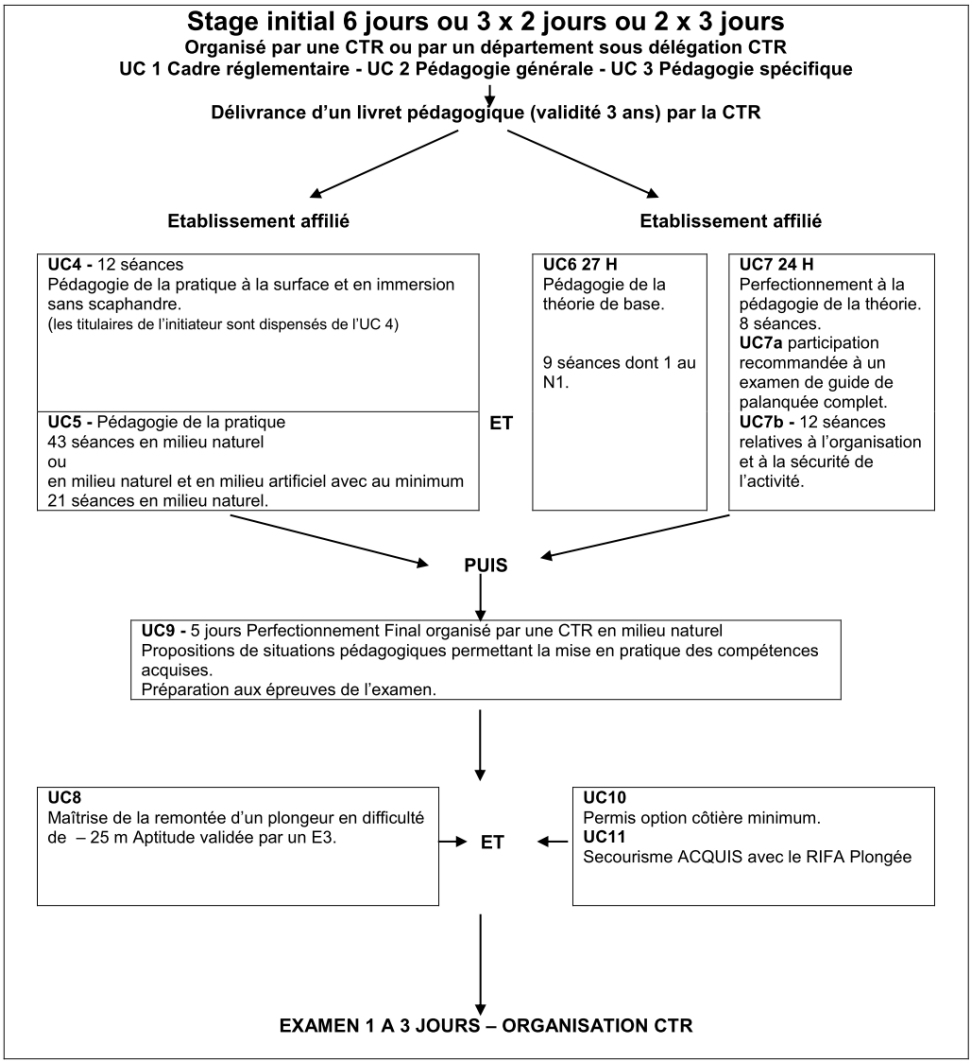

Figure 2 : schéma du déroulement de la formation MF1, en vigueur de 2002 à 2016. Version du MFT du 18/05/2015

Dans la préparation du MF1, le stage en situation constitue bien évidemment le bloc le plus imposant, nécessitant un investissement conséquent en temps mais aussi en budget. D'une durée comprise entre 30 jours et 3 ans, le stage en situation nécessite pour le stagiaire MF1 :

- d'identifier un ou des tuteur(s), capable(s) de valider au minimum 4 séances,
- de choisir et contacter une ou des structure(s) d'accueil pour effectuer ces séances,
- de se déplacer et se rendre disponible

En faisant la somme de l'ensemble des compétences à acquérir et des séances à réaliser (à minima), le stage en situation correspond à un travail à temps complet d'environ 1 mois. Ce volume minimal a d'ailleurs justifié l'obligation de respecter au minimum 30 jours entre la fin du stage initial et le début du stage final.

C. Le MF1 depuis la réforme de la filière encadrant (1er janvier 2016)

Les 3 niveaux d'encadrement « pédagogiques » (Initiateur, MF1 et MF2) étant calés sur une organisation en 3 phases constituées d'un stage initial, d'un stage en situation et d'un stage final/examen), il a été possible de faire aboutir en 2015, avec application au 1er janvier 2016, une réforme de la filière encadrant. L'objectif principal de cette réforme était de pouvoir capitaliser des acquis d'un niveau à l'autre, en intégrant les niveaux de Guide de Palanquée et de Directeur de Plongée. Une mise en cohérence des compétences des différents niveaux était donc nécessaire, aboutissant à la définition de 15 compétences.

L'encadrant MF1 doit ainsi acquérir 7 compétences (Cx) générales :

- C1 « Accueil des plongeurs » : accueillir, conseiller et répondre aux demandes des plongeurs et du public.
- C2 « Conception pédagogique » : concevoir une progression, une séance ou un cursus de formation.
- C3 « Formation des plongeurs » : conduire des séances de formation pratiques ou théoriques.
- C4 « Site de plongée » : choisir un site de plongée.
- C5 « Organisation » : organiser, planifier le déroulement de l'activité.
- C6 « Sécuriser l'activité » : sécuriser l'activité, prévenir les risques et intervenir si besoin.
- C7 « Connaissance support » : posséder les connaissances en appui des compétences requises

Certaines de ces nouvelles compétences, en tout cas dans leur dénomination, ont été introduites de manière « officielle » dans le stage initial (C1 et C2), le stage en situation a quant à lui été remanié. La notion d'unité de Formation (UF) a complété la notion de séance. La

Figure 3 rend compte de l'organisation du MF1 en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Au niveau du stage en situation les modifications portent tout d'abord sur le nombre et la répartition des UF :

- 10 UF sans scaphandre
- 40 UF avec scaphandre dont 10 UF au N1

Cela représente une légère diminution par rapport à la mouture précédente (12 sans scaphandre et 43 avec scaphandre).
La partie théorique est passée de 17 séances à 15 UF (dont au moins 5 au GP).
Les pédagogiques pratiques et théoriques appartiennent maintenant à la même compétence 3.
Il est toujours possible de réaliser le stage en situation intégralement en mer ou en 50/50 milieu naturel/milieu artificiel. Il faut dans ce cas réaliser au moins 26 séances pratiques sur les 50 séances en milieu naturel.

De nouvelles UF sont cependant demandées sur l'accueil des plongeurs (10 UF) et la conception pédagogique (10 UF).

Il est intéressant de noter qu'il est possible de travailler plusieurs UF dans une séance, par exemple travailler « l'accueil du plongeur » (UC1) en association avec une séance de « pédagogique pratique avec ou sans scaphandre » (UC3). Ce nouveau se rapproche d'autant plus de la réalité d'une séance, où de nombreuses compétences sont successivement mises en jeu.

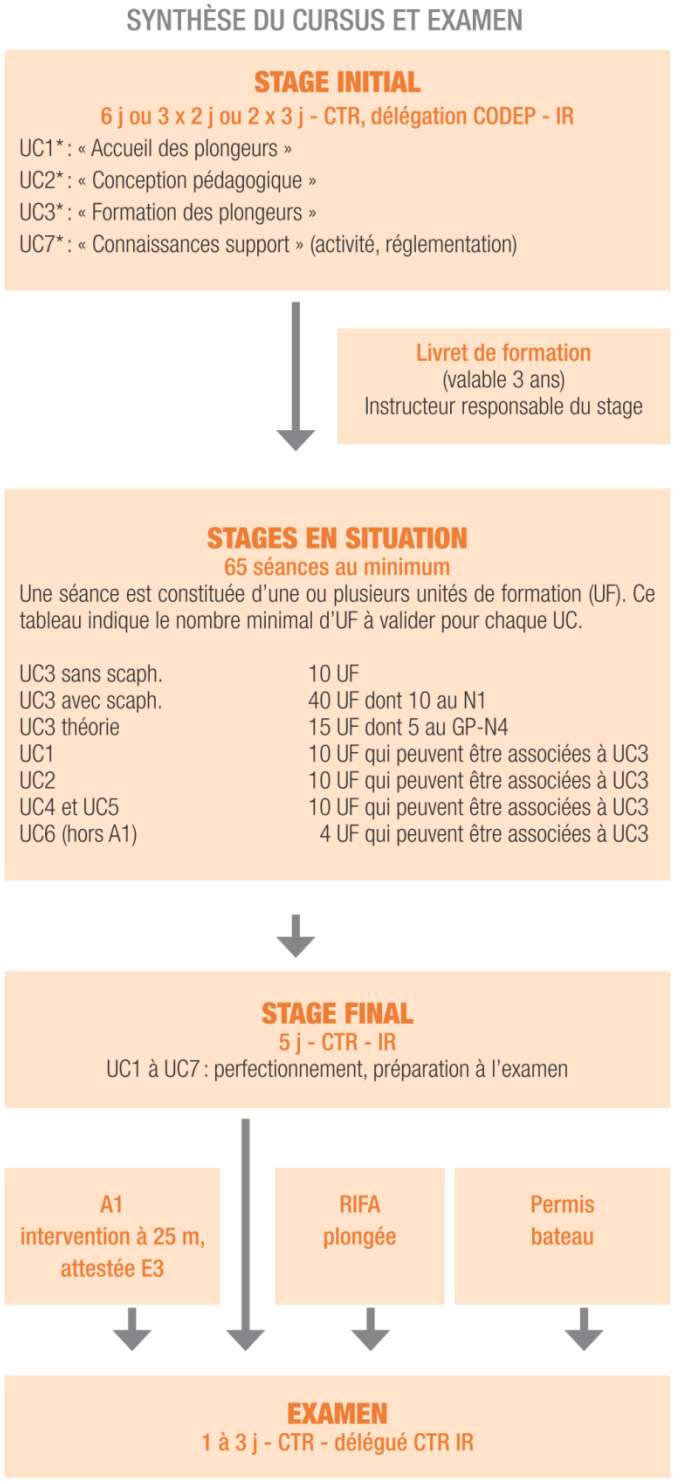

Figure 3 : schéma de l'organisation de la formation MF1, mise en œuvre à partir du 1er janvier 2016 (extrait du CTN info N°262) [2]

La modification principale liée à cette réforme tient à la possibilité de faire reconnaitre sous conditions une part de l'expérience acquise dans des fonctions précédentes de GP/E2/DP sous la forme d'exemptions du stage initial et/ou d'un certain nombre de séances dans les différentes Unités de Compétence. Ces allègements sont repris dans le Tableau 2 ci-dessous :

[2] Manuel de formation technique, pages de la Commission Technique Nationale sur le site de la FFESSM

	MF1 allègements et exemptions	Stage initial	Stage en situation								
		Stage Initial	Accueil des plongeurs	Conception pédagogique	Formation des plongeurs			Site de plongée	Sécuriser l'activité	Connaissances support	Aptitude -25 m
certifications acquises			UC1 10 unités de formation	UC2 10 unités de formation	UC3 10 unités de formation sans scaph	UC3 10 unités de formation avec scaph	UC3 15 unités de formation théorie	UC4/5 10 unités de formation	UC6 4 unités de formation	UC7	A1
	GP-N4 + DP		exempté					allégé de 5			
	GP-N4 + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10					
	GP-N4 + Init (0-20 m)	exempté	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20					exempté
	GP-N4 + DP + Init (0-6 m)		exempté	allégé de 4	allégé de 5	allégé de 10		allégé de 5			
	GP-N4 + DP + Init (0-20 m)	exempté	exempté	exempté	allégé de 5	allégé de 20		allégé de 5			exempté

Tableau 2 : tableau des allègements possibles dans le cadre de la formation MF1

Pour obtenir ces allègements ou exemptions et les faire porter dans son livret pédagogique, le candidat doit mettre à disposition certaines pièces justificatives :

- Soit auprès du délégué de la CTR responsable du stage initial.
- Soit auprès du président de la CTR si le candidat peut être exempté du stage initial.

Au cœur de cette réforme, la valorisation de la reconnaissance de l'expérience acquise aux niveaux d'encadrement précédents, avec par exemple le passage de la compétence 10 pour les E2 (ex-GC4), est ainsi officiellement reconnue.

II. Le contexte de la réflexion sur le MF1, et le stage en situation en particulier

A. Evolution du nombre de licenciés et de MF1 sur la dernière décennie

Entre 2007 et 2015 le nombre de licenciés de la FFESSM est globalement resté stable (entre 146000 et 150000) mais depuis la saison 2013/14, une diminution du nombre de licenciés s'est amorcée et la saison 2016/17 s'est terminée juste en-dessous des 140000 licenciés. A titre de comparaison, le nombre de licenciés dans d'autres fédérations de sports de nature, avec ou sans matériel est plutôt stable voire en croissance, à l'exception de la fédération de voile (*Figure 4*).

Aucune explication simple ne peut être avancée. Une étude approfondie axée sur les différents acteurs socio-économiques de la plongée, similaire à celle réalisée en 2004[3], pourrait s'avérer particulièrement intéressante afin d'évaluer si une part des licenciés de la FFESSM s'est reportée vers d'autres types de structures de sports subaquatiques ou bien vers d'autres activités de loisir.

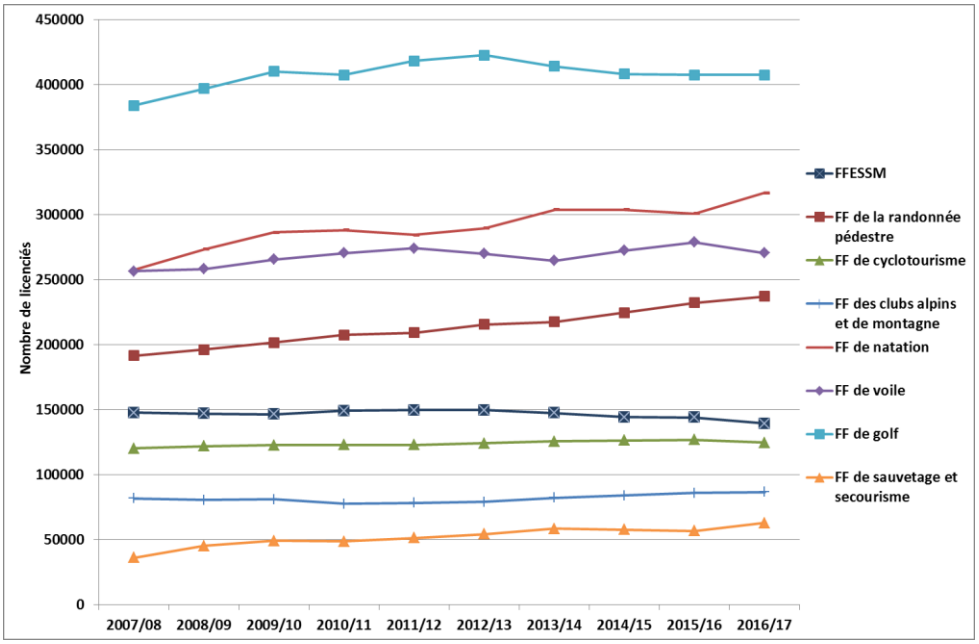

Figure 4 : Evolution du nombre de licenciés de différentes fédérations françaises sur les 10 dernières saisons

Au niveau de l'interrégion IDFP (*Ile de France-Picardie : le départ de la Picardie pour les Hauts de France prenant effet sur la saison 2017/18*), un profil similaire est observable. Avec toutefois une baisse un peu moins importante sur les dernières saisons. (Figure 5)

L'évolution du nombre de nouveaux Niveaux 1 a connu globalement un profil similaire au nombre de licenciés. Le décrochage important de 2011/12 s'explique par la création du niveau 1 UCPA (2334 niveaux 1 UCPA ont été délivrés la 1ère saison). A partir de ce nouvelle référence de 2011/12, le nombre de niveaux 1 a donc continué à baisser avant de connaître un rebond en 2016/2017 (+1357 N1). Les niveaux 1 d'aujourd'hui étant les N2 et N3 de demain et les moniteurs d'après-demain, ce regain d'intérêt doit être entretenu.

Concernant le nombre de MF1, la tendance globale est à la baisse avec, sur ces 10 dernières saisons, une baisse d'environ 30%. Cependant, les effets des modifications apportées entrées en vigueur au

[3] ETUDE SOCIO-ECONOMIQUE relative à la PLONGEE SUBAQUATIQUE DE LOISIR en 2004 – 2005, section permanente du Comité Consultatif de l'Enseignement de la Plongée Loisir (publié en décembre 2005)

1er janvier 2016, et comprenant les allégements, ne pourront être déterminés qu'au cours des 2-3 prochaines saisons.

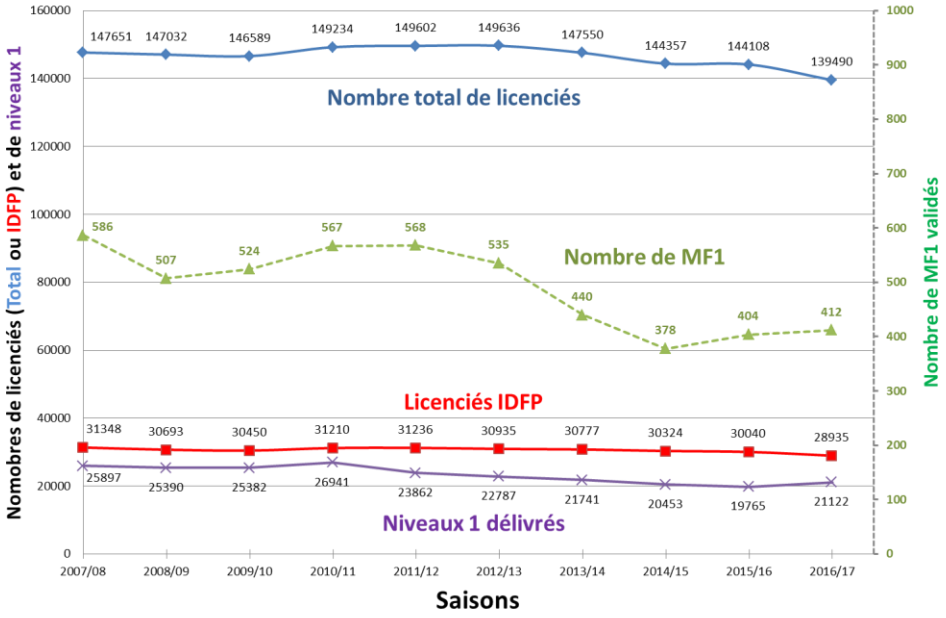

Figure 5 : Graphique représentant le nombre de licenciés de la FFESSM (losanges bleus), de l'interrégion Ile-de-France/Picardie (carrés rouges), le nombre de nouveaux N1 (croix violettes) et le nombre nouveaux MF1 (triangles verts)

B. Evolution des formations de cadre sur la dernière décennie

L'évolution des différents niveaux de cadre n'est pas forcément similaire (*Figure 6*). Ainsi, au cours des 10 dernières saisons, le nombre d'initiateurs (E1) a varié et présente une légère diminution par rapport à celui de 2007/08 (-12%). La diminution du nombre de E2 est plus marquée (-19%), ce qui pourrait être expliqué par l'importante diminution du nombre de Guide de Palanquée (-38%), avec toutefois un rebond depuis la saison 2016/17. Rappelons que la formation Guide de Palanquée a connu une importante modification depuis la saison 2014 avec l'évaluation, au cours de l'examen, des capacités réelles de guidage de palanquée des candidats.

Le MF2, qui concerne un échantillon plus limité de plongeurs, a connu une augmentation de plus de 50% du nombre des récipiendaires. Cette augmentation a commencé en 2011/12 et a été confirmée sur les saisons suivantes. Il semblerait donc que les modifications importantes apportées au niveau de l'examen ont permis d'améliorer le taux de réussite à l'examen. Depuis le 1er janvier 2011[4], il est possible d'acquérir certains des 3 groupes (*en ayant au moins 10/20 de moyenne et aucune note éliminatoire*) à condition d'avoir au moins 8/20 et aucune note éliminatoire dans les groupes non acquis. Le stagiaire peut ensuite dans les 18 mois qui suivent revenir tenter spécifiquement le(s) groupe(s) manquant(s) au cours d'un nouvel examen.

[4] CTN info N°233 – novembre – décembre 2011

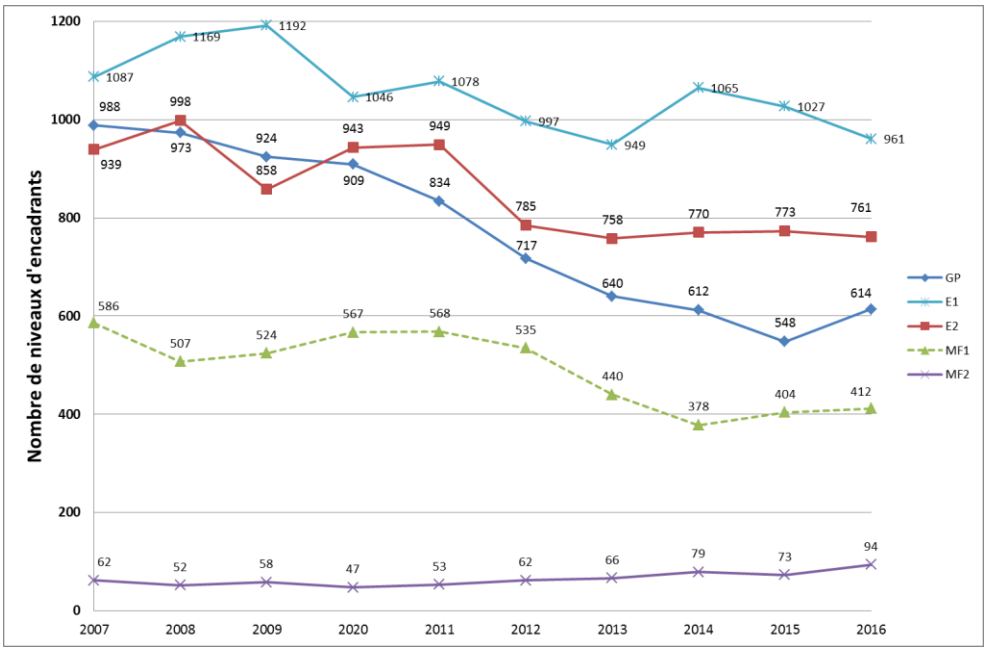

Figure 6 : Graphique de l'évolution des niveaux de cadre de la FFESSM au niveau national (GP, E1, E2, MF1 et MF2)

Au final, il apparait clairement que le nombre de plongeurs devenant moniteurs fédéraux a tendance à baisser régulièrement. Des évolutions, en l'occurrence des allégements, ont été proposées et mises en place assez récemment. La répercussion de ces évolutions sur le nombre de MF1 devrait être observable très prochainement. Afin de continuer à améliorer la formation MF1 et augmenter le nombre de nouveaux MF1, d'autres aménagements pourraient être proposés, et afin de les identifier, le retour d'expérience de nos stagiaires MF1 est essentiel.

III. Les résultats des enquêtes

Afin de mieux comprendre les raisons ayant provoqué une baisse du nombre de nouveaux MF1 ces dernières années et afin d'identifier des pistes de réflexion, deux enquêtes ont donc été réalisées dans le cadre de ce mémoire d'instructorat. En complément de l'exploitation d'une base reprenant les inscriptions au stage initial MF1, la principale enquête s'est concentrée sur les personnes ayant réalisé leur stage initial MF1 avec la région IDFP. La seconde, plus restreinte, s'est focalisée sur des tuteurs de stagiaires pédagogiques.

A. Méthodologie du recueil de données : statistiques et enquêtes

Les informations ont été collectées *via* trois canaux différents :

- Une base de données de type « table excel » mise en place par la CTR IDFP ;
- Une enquête « stagiaires en situation » réalisée à l'aide d'un questionnaire électronique de type « google form » et envoyé auprès de plongeurs ayant commencé leur parcours MF1 avec la CTR IDF. L'utilisation de la base de données IDF a permis de pouvoir optimiser la diffusion de l'enquête. Un échantillon de « répondant » à l'enquête numérique ont été recontacté par téléphone pour préciser certaines réponses ou démarrer des discussions.
- Une enquête « tuteurs », ayant pour objectif de recueillir, auprès de tuteurs MF2, des informations concernant leur rôle de tuteur/formateur. Cette 2ème enquête a été réalisée auprès de MF2 possédant déjà 2 ans de pratique en tant que tuteur et a donc été réalisée sur un panel de personnes plus restreint que la précédente enquête.

1. La base « CTR »

La base Excel mise en place par la CTR IDF est une base de données contenant uniquement les informations recueillies lors des stagiaires initiaux, à savoir : nom, prénom, adresse, nom du club, genre, etc., et adresse électronique parfois. Cette base a fait récemment l'objet d'un enrichissement de données grâce au travail réalisé par le président de la CTR et le responsable des formations MF1. L'objectif était alors de suivre le devenir des stagiaires des premières promotions et d'évaluer le taux de passage de l'examen MF1. Les conclusions de ce travail d'analyse ont été présentées en assemblée générale de la CTR en 2014.

La base, ainsi enrichie, était donc constituée en Juin 2017, de 1023 lignes, chacune représentant un stagiaire :

- 1009 stagiaires ayant préparé un stage initial sur les saisons 2007/08 à 2016/17 ;
- 14 stagiaires ayant intégré le cursus sans passer le stage initial, par le biais des exemptions.

Tout d'abord, un important travail de vérification (nom/prénom/licence), et de mise à jour de la partie « suivi » (réussite ou non de l'examen) a été réalisé, puis la base a été complétée afin de renseigner certains critères d'intérêt comme :

- Validité de la licence et date de prise de la dernière licence en cas d'arrêt de licence.
- Le niveau antérieur des stagiaires, à savoir N4 ou E2.

Finalement, l'ensemble des données a été exploité de manière complètement anonyme.

2. L'enquête « Stagiaires Pédagogiques »

L'enquête destinée aux plongeurs ayant réalisé un stage initial avec la CTR IDFP, désignée par « enquête SP » par la suite, a été menée de juin à Septembre 2017 auprès des stagiaires dont

l'adresse électronique était disponible, soit dans la base (environ 200 stagiaires) soit *via* le « mèl à mèl » : en effet en connaissant un des stagiaires d'un des stages, il était parfois possible de retrouver une ancienne liste de mèl et ainsi de prolonger la communication.

Des 1023 stagiaires figurant dans la base de données, 810 présentaient les critères requis pour l'enquête :

- 732 présentaient une date de stage initial dépassant la durée de 3 ans (c'est-à-dire avant 2014) autorisée pour le passage du MF1.
- 78 étaient encore dans leur période de validité du stage initial :
    - 67 avaient réussi le MF1
    - 11 avaient manifesté leur souhait d'arrêter le MF1 (arrêt de licence ou mèl d'information).

Parmi ces 810 stagiaires, seules 378 adresses mèl ont été collectées et parmi celles-ci, 25 ont retourné un message d'erreur. Au final, 130 personnes ont répondu à l'enquête envoyée (« google form »), équivalent à un taux de retour de 37%.

Sur les 130 répondants, 15 ont été recontacté lors d'entretien téléphonique ayant duré en moyenne 30 minutes. Ces entretiens téléphoniques ont permis de compléter certaines réponses et de développer certaines idées/propositions/réflexions.

3. Enquête à destination des « tuteurs de stagiaires pédagogiques MF1 »

Une étude préliminaire des réponses menée au mois d'aout 2017 a soulevé un certain nombre de questions à destination des tuteurs. Ainsi une enquête complémentaire également de type « google form », appelée « enquête tuteurs » par la suite, a été mise en ligne et envoyée à un échantillon de MF2 actifs avec lesquels j'avais pu être personnellement en contact. Cet échantillon bien que présentant un biais méthodologique a permis d'assurer un bon taux de réponses dans un délai assez court. Au final, sur les 51 MF2 contactés, 34 ont répondu à l'enquête, représentant un taux de participation de 66%.

B. MF1 : participation au stage initial et taux de réussite

De 2007 à 2017, 1009 stagiaires ont effectué leur stage initial avec la CTR IDFP et 14 stagiaires se sont lancés dans le stage en situation sans passer par le stage initial, grâce aux allègements et exemptions mis en place depuis 2016. La répartition du nombre de stagiaires ayant effectué leur stage initial en IDFP (puis IDF depuis le 1er septembre 2017) n'est pas tout à fait homogène selon les années, en partie dû au report de certains stages d'une saison sur l'autre. Sur ces 1023 stagiaires, 185 sont des femmes (19%) et ce pourcentage est assez stable dans le temps

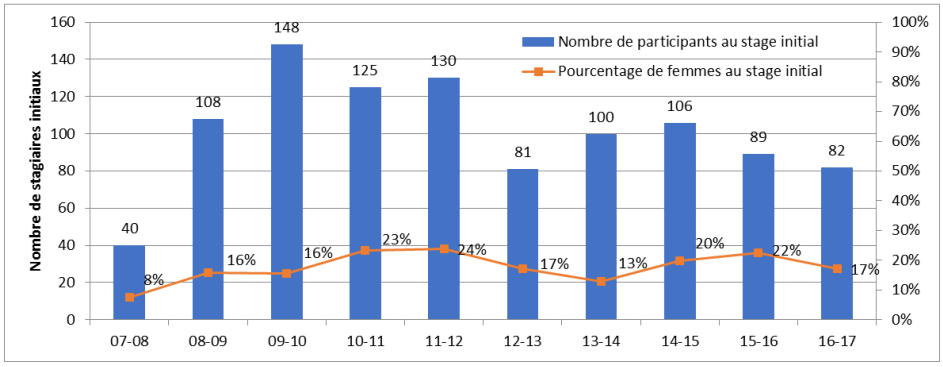

Figure 7 : nombre de stagiaires ayant réalisé un stage initial MF1 en IDFP, et pourcentage de femmes ayant participé par saison

Sur les 1009 inscrits en stage initial dans un stage initial IDFP, 527 ont obtenu le MF1. La Figure 8 permet de visualiser le nombre de stagiaires reçus, rapportée à la saison du stage initial. Bien évidemment, comme le stage en situation peut durer jusqu'à 3 ans, les ratios ne peuvent être précisément et définitivement calculés uniquement jusqu'à la saison 2013/14. Pour les saisons ultérieures, seuls des chiffres partiels ont été donnés. Il est à noter que le taux de finalisation des femmes s'établit en moyenne à environ 20%, ce qui est très proche des chiffres du stage initial. Quelques variations d'une saison à l'autre sont à noter.

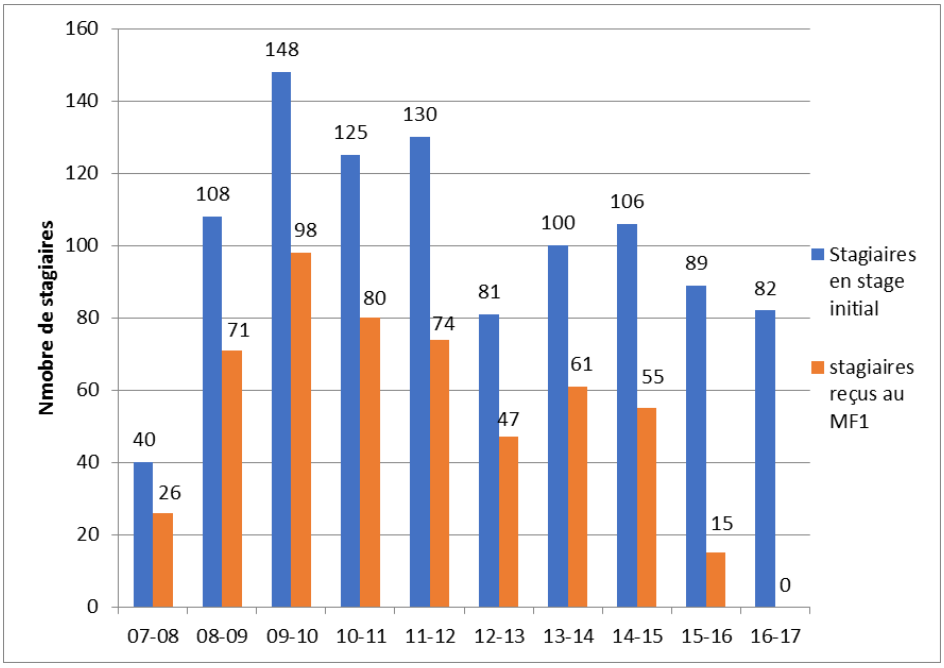

Figure 8 : nombre de stagiaires ayant réalisé un stage initial MF1 par saison en IDFP (colonnes bleues, à gauche) et nombre de ces stagiaires ayant obtenu leur MF1 au 15/09/17 (colonnes oranges, à droite)

Ainsi, entre les saisons 2007/08 et 2013/14, le taux d'obtention, à ne pas confondre avec le taux de réussite à l'examen, est de 62% en moyenne. En moyenne, 6 stagiaires sur 10 ayant démarré un stage initial, vont au bout de la formation et obtiennent le précieux sésame. Il est à noter que le taux d'obtention est plutôt stable au fil des saisons.

Dans les 38% restants (en moyenne), il est impossible de déterminer précisément le nombre de stagiaires ayant présenté l'examen sans le réussir car ces tentatives ne sont reportées dans aucune base.

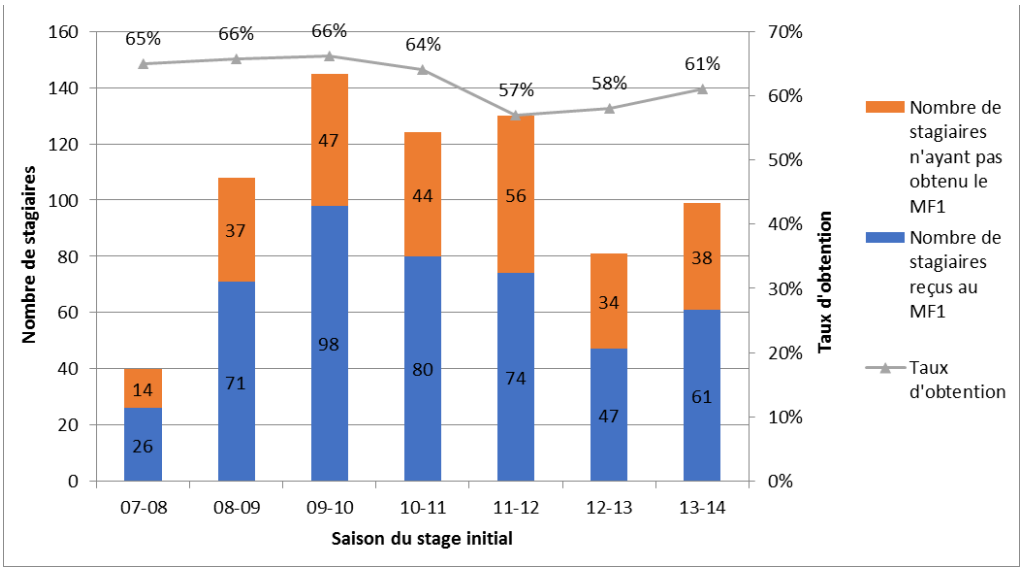

Figure 9 : Nombre de stagiaires reçus (barres bleues) et non reçus au MF1 (barres orange), ainsi que le taux d'obtention du MF1 (triangles gris), rapportés en fonction de la saison de stage initial

Les chiffres déterminés par l'enquête « Stagiaires », sont quelque peu différents, à savoir environ 83% des répondants à cette enquête ont obtenu le MF1 tandis que 17% ne l'ont pas obtenu, cela indique que d'un point de vue qualitatif les personnes n'ayant pas obtenu le MF1 répondent moins à un questionnaire sur le MF1, ajoutant un possible biais dans notre analyse. Des 17% de stagiaires n'ayant pas eu le MF1, seulement 4% ont tenté l'examen MF1, sans succès et 13% ont abandonné avant l'examen. Ainsi, dans cette enquête, un quart des personnes qui ont tenté l'examen ont échoué et trois quarts n'ont pas tenté de passer l'examen.

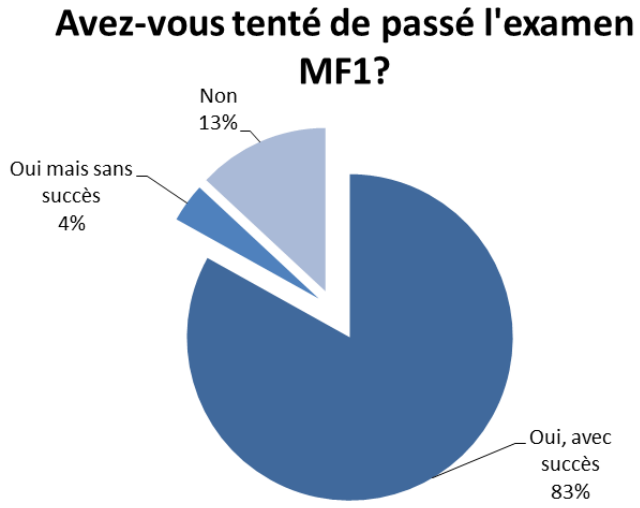

Figure 10 : répartition des réponses à la question « avez-vous tenté de passer l'examen MF1 ?» issue de l'enquête « stagiaires »

A noter que la raison principale de non présentation est le changement d'emploi du temps professionnel ou personnel (45%), suivi du cout (20%) et l'absence de tuteurs (20%). Une composante humaine forte ressort également, en particulier lors des entretiens téléphoniques.

C. Age de passage et durée du stage en situation

Hormis quelques cas exceptionnels, le passage du MF1 concerne le plus souvent des licenciés engagés depuis plusieurs saisons dans la vie de leur club. Cette pratique se traduit dans la pyramide des âges des stagiaires initiaux (calculées au moment du stage initial) et des reçus au MF1 (recalculée au moment du passage de l'examen).

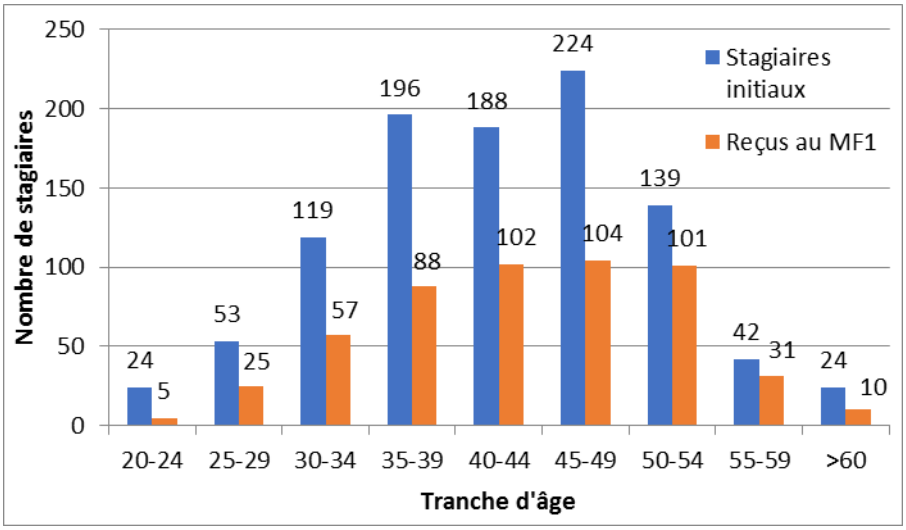

Figure 11 : Nombre de stagiaires en stage initial et reçu à l'examen en fonction de la tranche d'âge (au moment des stages respectifs)

Ces pyramides des âges, centrées autour des tranches 35 à 50 ans, se traduisent par des moyennes d'âge de passage relativement élevées en comparaison avec ceux des professionnels de plongée. Ainsi entre les saisons 2007/08 et 2013/14, la moyenne d'âge au stage initial et à la réussite de

l'examen étaient respectivement de 42 ans et 43 ans. Il est à noter que ces valeurs ont eu tendance à augmenter sur les dernières saisons jusqu'à 45 et 46 ans respectivement sur la saison 2013-2014. Non indiqué sur le graphique, l'âge moyen au stage initial est redescendu sur les 3 dernières saisons (43 ans en 2014/15 et 2015/16 et 44 ans en 2016/17). Au final, la tendance semble établir l'âge de stage initial aux alentours de 43/44 ans (*Figure 11*).

La différence d'âge entre le stage initial et l'examen correspond bien évidemment à la durée du stage en situation qui reste assez stable, autour de 22 mois, sur les différentes saisons. Cette faible variabilité, de l'ordre de 1 à 2 mois, correspond le plus souvent à des questions d'adéquation entre dates d'examen et disponibilité des stagiaires (*Figure 12*).

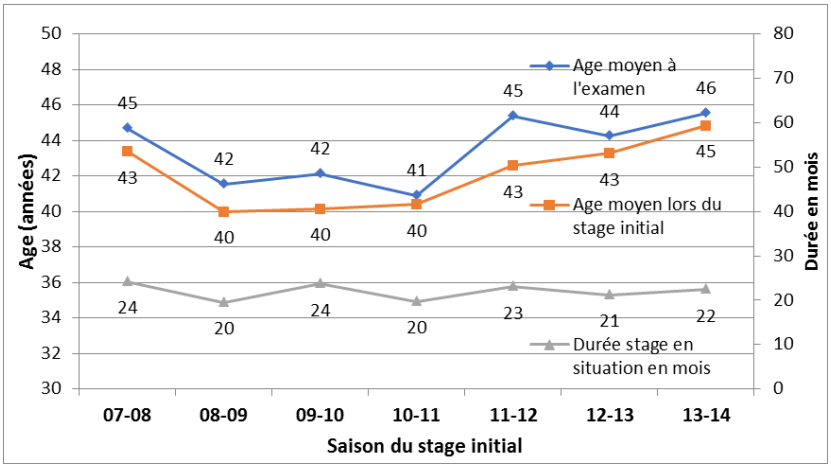

Figure 12 : Age moyen en fonction de la saison du stage initial lors du passage du stage initial (carrés orange) et lors du passage de l'examen (losanges bleus)
Durée moyenne du stage en situation en mois (triangles gris)

D. Les abandons en cours de formation

Dans le but de déterminer le pourcentage de stagiaires qui abandonnent leur formation MF1, une recherche dans la base CTR a été menée. Ainsi sur la Figure 13, il apparait qu'une partie non négligeable des stagiaires initiaux (*plus d'une centaine, soit près de 10%)* ont choisi de ne pas renouveler leur licence. De manière surprenante, ce non-renouvellement se situe pour plus de la moitié d'entre eux dans la période de validité du stage initial (moyenne à 2,8 années).

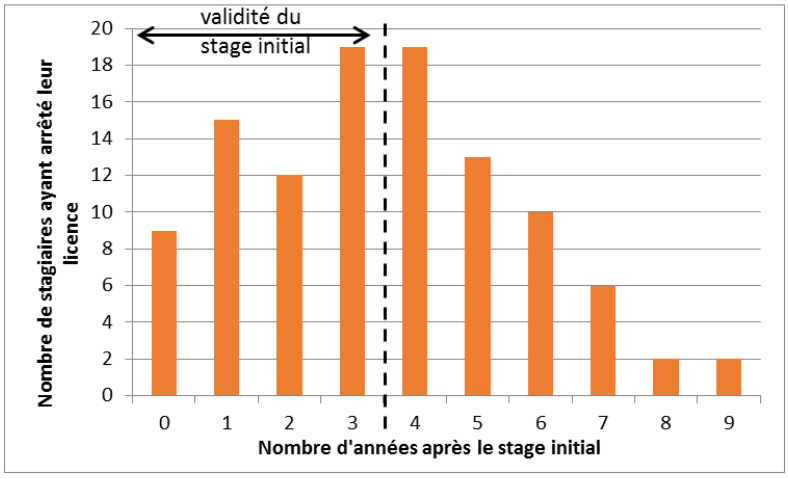

Figure 13 : nombre de stagiaires ayant choisi de ne pas renouveler leur licence en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur stage initial

En s'intéressant plus précisément aux pourcentages d'arrêt de licence après le stage initial en fonction de la tranche d'âge, indépendamment de la réussite à l'examen, il apparait clairement que le pourcentage d'arrêt est inversement proportionnel à la tranche d'âge. Ainsi, les plus jeunes plongeurs s'inscrivant dans un cursus MF1 sont près de 40% à arrêter leur licence tandis que les tranches au-delà de 40 ans arrêtant leur licence sont à moins de 13% (*Figure 14*). En moyenne, les nouveaux récipiendaires qui arrêtent de prendre leur licence le font au bout de 2,9 années.

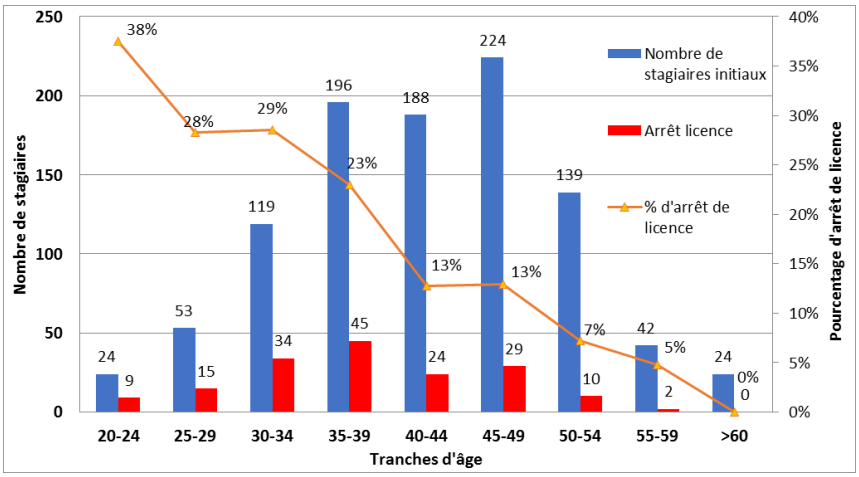

Figure 14 : répartition par tranche d'âge des stagiaires initiaux (barres bleues), et des arrêts de licences indépendamment de la réussite ou non (barres rouges), pourcentage d'arrêt de licence (triangles orange)

Cette répartition pose forcément des questions sur le renouvellement et le rajeunissement de nos cadres. Il existe bien évidemment différentes explications plausibles spécifiques aux tranches 20-35 pour observer une telle différence :

- le pouvoir d'achat, généralement plus limité sur ces populations qui sont souvent étudiantes ou dans des premiers emplois,
- les projets professionnels qui peuvent nécessiter des déplacements et des déménagements,
- les projets familiaux avec, par exemple, des enfants en bas-âge ou des grossesses pour les candidates (plusieurs cas dans l'enquête stagiaire)

Ce constat mériterait un travail spécifique en termes d'aides financières ou d'aménagement des formations.

E. La « longévité du MF1 »

« Combien de temps un MF1 reste-il actif après son examen MF1 ? »Répondre à cette question est extrêmement difficile, du fait de son caractère très subjectif. Par contre, il est tout à fait possible de mesurer le pourcentage de MF1 ayant arrêté de prendre une licence dans les saisons suivant leur réussite à l'examen. Là encore, le pourcentage le plus élevé de MF1 à ne pas renouveler leur licence se trouve parmi les plus jeunes licenciés, à hauteur d'environ 20% tandis que les tranches plus âgées sont moins de 10% à arrêter de plonger après l'obtention du MF1 (*Figure 15*). E

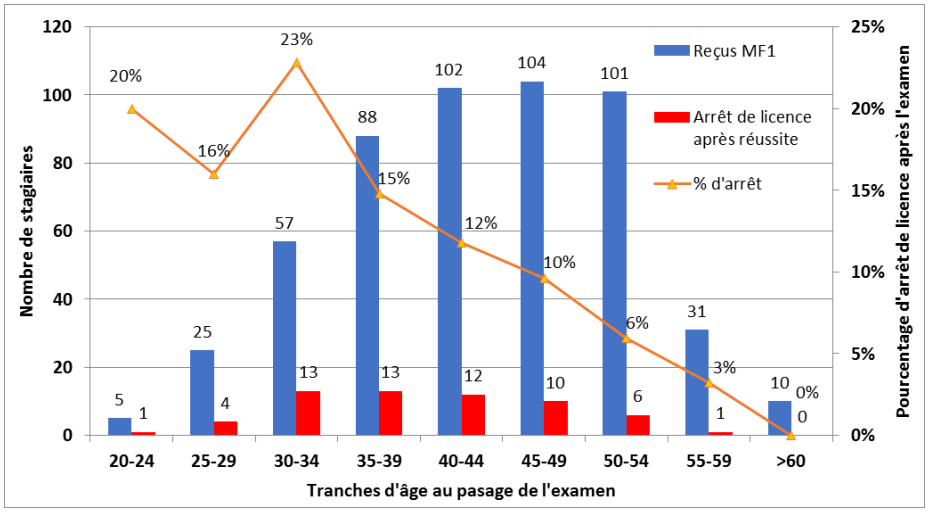

Figure 15 : répartition par tranche d'âge des reçus à l'examen MF1 (barres bleues), et des arrêts de licence après réussite à l'examen (barres rouges), pourcentage d'arrêt de licence (triangles orange)

Ce mémoire se focalise sur la formation au MF1 mais la question de la longévité de nos moniteurs dans l'exercice de leurs prérogatives pose également question.

F. La géographie du passage du MF1

Les stagiaires ayant passé leur stage initial MF1 et réalisé leur stage en situation ont l'opportunité de passer leur examen MF1 dans le lieu, et donc la CTR, de leur choix.

Ainsi sur les dernières saisons, il est intéressant de constater que la répartition du lieu d'examen (toujours pour des stagiaires ayant réalisé leur stage initial en IDFP) entre IDFP et autres régions est globalement de « 50/50 » (270 en IDFP et 273 en dehors de l'IDFP, Figure 16).

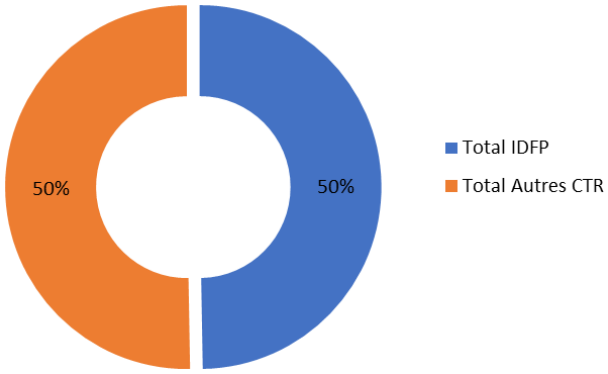

Figure 16 : Répartition géographique du passage de l'examen MF1 (croissant bleu droite : CTR IDFP ; croissant orange gauche : autres CTR)

Au fil des saisons, la répartition varie de manière non négligeable (*Figure 17*).

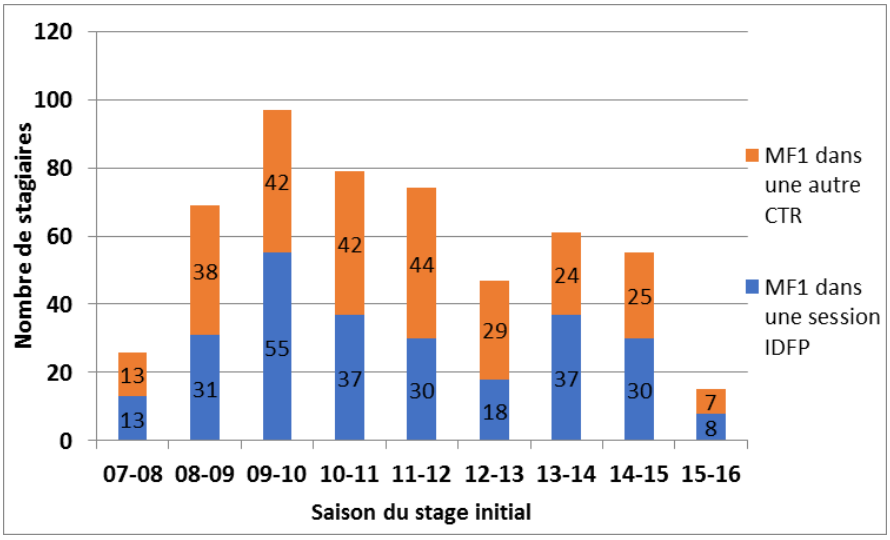

Figure 17 : Répartition géographique du passage de l'examen MF1, en fonction des saisons de passage du stage initial (barres bleues en bas : CTR IDFP, barres orange en haut : autres CTR)

Ces répartitions sont entre autres à observer à l'aune des résultats de l'enquête « stagiaires ». En effet, sur les 60% de stagiaires reçus ayant répondu et ayant réalisé leur stage final et examen avec l'Ile de France, les raisons principales de choix étaient dans l'ordre (plusieurs réponses possibles) :

Pourcentage de stagiaires ayant coché la case (plusieurs réponses possibles)	
Dates correspondant aux disponibilités	83%
Souhait de finaliser avec la CTR de formation	70%
Convenance pour le lieu	67%
Prix abordable	50%
Connaissance d'une personne de l'encadrement	39%

Il apparait que la date et donc les éventuelles annulations ou reports ont un impact très important sur le choix du lieu et de la CTR d'inscription.

Dans les CTR d'accueil, la CTR Corse concentre la majorité des stagiaires (38%) suivi par la Bretagne-Pays de Loire (16%) et la Côte d'Azur (15%). Les autres CTR cumulent les ~30% restant (*Figure 18*).

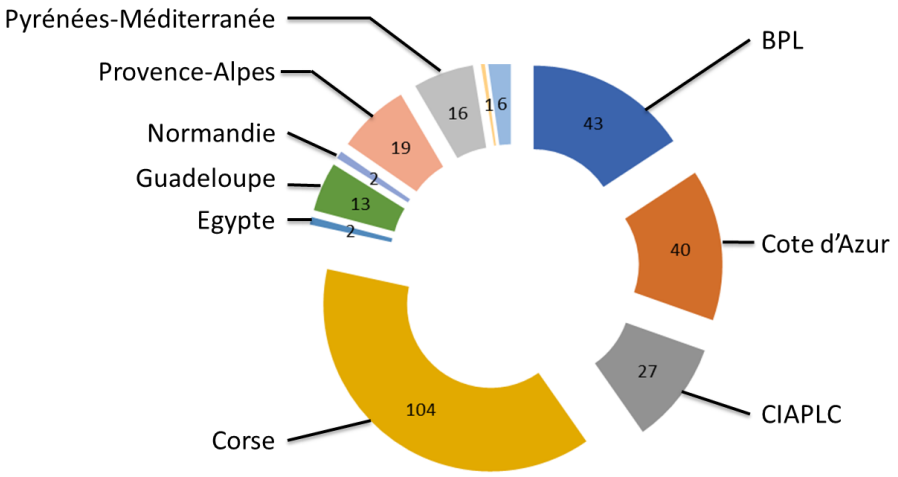

Figure 18 : répartition des stagiaires reçus dans d'autres CTR que la CTR IDFP, en fonction de la CTR d'obtention du MF1

Par le biais de l'enquête SP, il apparait que les deux tiers (67%) des stagiaires ayant passé et réussi leur examen dans une autre CTR l'ont fait dans la CTR dans laquelle se trouvait une des structures dans laquelle ils avaient réalisé une partie de leurs stages en situation. Il est à noter que moins de 25% des stagiaires qui ont passé leur examen dans une autre CTR ont été encouragés par les structures d'accueil à passer l'examen avec ladite CTR. Les stagiaires choisissent majoritairement leur lieu de passage en fonction de critères de dates, de disponibilité et d'accueil. L'enquête stagiaire indique évidemment par la suite une multitude de raisons personnelles pour un choix de lieu et de type de structure : une possibilité d'hébergement, la pédagogie d'un formateur, l'expérience plus « pratique » dans certains clubs de mer,… En complément de ces éléments, il est à noter que la majorité des tuteurs encouragent leur stagiaire à réaliser leurs différents stages (*initiaux, en situation et finaux*) avec la CTR IDF mais un déficit de communication peut être noté, en particulier au niveau des stages en situation. Si la majorité des formateurs E4 ont déjà eu l'occasion de participer à des stages initiaux MF1 (*53% avec la CTR IDFP et 18% dans d'autres CTR*), la proportion ayant participé à des stages finaux est bien moindre (*6% avec la région IDFP et 12% dans d'autres régions*) et nombre d'entre eux souhaiteraient y participer pour mieux préparer leurs stagiaires à l'examen.

IV. Les pistes de réflexion

Tous les ans, ce sont plusieurs centaines de licenciés qui se lancent dans des formations couteuse en temps et en argent les conduisant par la suite à partager avec d'autres licenciés leur passion. Cette envie de partager est un formidable moteur que les cadres cherchent bien entendu à entretenir, voire amplifier. Si, sur les 10 dernières saisons, les volumes de formation sur l'initiateur sont seulement en légère baisse, le nombre de nos licenciés faisant le choix de devenir Guide de Palanquée ou Moniteur Fédéral 1er degré a diminué dans des proportions plus drastiques. Différentes modifications ont été apportées récemment pour ces deux niveaux de cadre avec un travail beaucoup plus axé sur le guidage de palanquée pour les GP et la prise en compte de l'expérience avec des allégements et exemptions en fonction de l'expérience acquise. Il est encore un peu trop tôt pour juger précisément de l'effet des modifications apportés au MF1 entrées en vigueur au 1er janvier 2016.

Au vu des résultats de l'enquête « stagiaires » et de l'exploitation de la base de données, nous avons identifié quelques grands items qui méritent réflexion :
- une tendance de fond à la baisse du nombre de reçus au MF1 (et à l'examen GP)
- une difficulté à conserver les encadrants les plus jeunes
- un taux de finalisation qui reste assez faible (de l'ordre de 60%)
- des stagiaires qui abandonnent alors qu'une grande partie du cursus est derrière eux, faute de temps/moyen/encadrement adapté

Dans la suite de ce mémoire, différentes propositions, avec leurs avantages et inconvénients seront discutées pour essayer de participer à « l'inversion de la courbe des vocations ». Il est évident que certaines de ces propositions ou réflexions sortent du simple cadre d'un mémoire d'instructeur régional, mais constituent des exercices de pensée.

A. Piste de réflexion générales

1. Améliorer la communication sur les activités CTR

Un des points soulevés reste comme bien souvent la communication. Les stagiaires sont nombreux à ne pas être au courant, ou ne pas avoir entendu, par exemple lors du stage initial, que la CTR accueillait des stagiaires en situation lors des stages finaux MF1. Pour les stagiaires informés de cette possibilité, le site internet reste le vecteur de communication principal (78%). Les différents CODEP qui organisent, sous délégation de la CTR, les stages initiaux MF1 pourraient recevoir en complément des présentations de pédagogie, une présentation mettant en lumière les différentes activités de la CTR. De nombreux SP remontent leur absence d'information et seraient intéressés par être abonnés à une « newsletter » reprenant les informations principales du moment en provenance de la CTR (et de la CTN) et indiquant les formations disponibles. Ce type de vecteurs par mèl, même s'il n'est pas ouvert par l'intégralité des récipiendaires, pourrait permettre une communication directe de l'émetteur (la CTR) vers les moniteurs. Bien évidemment, toute autre forme de communication adaptée est à envisager comme des vidéos de présentation des activités, de témoignages de stagiaires,…

Avantages	Inconvénients
- Amélioration de la connaissance des activités CTR - Temps de préparation assez réduit (pour support stage initial)	- Temps de préparation de la newsletter et équipe de rédaction à mettre en place - Nécessité de récupérer les adresses mèls → base de données à gérer

- Communication ciblée vers les stagiaires moniteurs (SI) et moniteurs (newsletter) - Partage d'informations	- Temps de montage des inteventions

2. Un (ou des) correspondant(s) « formation MF1 » dans les CODEP :.

Pour réussir à ne pas laisser de stagiaire sans tuteur et de permettre aux stagiaires de multiplier les expériences avec différents formateurs, la collaboration relève forcément de l'échelon supérieur au club : les collaborations interclub, CODEP et bien sûr CTR. Actuellement 94% des tuteurs sont actifs dans leur club mais une très grande partie d'entre eux sont également actifs à d'autres niveaux (65% dans un autre club, 53% au niveau de leur CODEP, 47% dans des structures d'autres régions).

L'échelon le plus approprié dans notre région densément peuplé, pour permettre de nouer de nouvelles relations, pourrait être le CODEP. A titre d'exemple dans le CODEP 91, 50 clubs sont affiliés et environ 40 participent de près ou de loin aux actions en envoyant des stagiaires, par le biais de moniteurs participant à des actions de formation ou à des examens au niveau départemental. Ce nombre reste encore à « taille humaine », et permet de connaitre la plupart des E4 actifs par exemple (entre 20 et 40 selon les saisons). Organiser une réunion annuelle des tuteurs et formateurs autour d'un thème pédagogique et d'échanges sur les difficultés rencontrées, appeler les formateurs pour les mettre en relation sont des actions qui restent faisables pour une ou deux personnes en charge du suivi des MF1. Bien entendu la mise en place d'un correspondant CODEP de suivi de formation des MF1, pourrait se faire en lien avec la CTR et ainsi assurer une remontée d'information et un retour d'expérience en particulier sur le stage en situation. Ces échanges au niveau régional permettraient également des collaborations dans les zones limitrophes. Dans notre région francilienne si dense, il est parfois plus simple de « passer la frontière » et de se rendre dans le département voisin. Là encore, l'objectif principal doit être d'accompagner le maximum de stagiaires plutôt que de chercher à les garder dans une structure particulière.

Avantages	Inconvénients
- Valorisation au niveau régional du travail de suivi des stages en situation réalisé dans les clubs et les CODEP - Mise en place de dynamique inter-club et CODEP facilitée et encouragée	- Travail potentiellement supplémentaire pour les formateurs si le symptôme de la réunionite s'installe → utilisation d'outils à distance pour ne pas créer de nouvelles obligations pour des tuteurs généralement bien sollicités

B. Au moment de l'entrée en formation

1. « Entretien individuel » pour identifier les éléments de réussite

Les personnes qui se lancent dans le MF1 le font pour des raisons multiples et variées. Cette diversité est une formidable richesse pour les clubs et CODEP dans lesquels, ceux et celles qui réussirent vont pour la majorité apporter leur enthousiasme et s'épanouir. Mais au vu des résultats évoqués sur le taux de non-réussite (~38%), les taux d'arrêt de licence pendant la préparation du MF1 et même après l'avoir obtenu, se poser la question de la motivation initiale n'est pas complètement absurde. Quand est pris en compte le fait que les stagiaires qui arrêtent, le font généralement à des stades avancées (en moyenne à environ 2 tiers de leur stage en situation), on ne peut qu'estimer qu'il y a là une grande perte de capital humain tant au niveau des stagiaires, qui arrêtent bien souvent la plongée, qu'au niveau des tuteurs qui peuvent également se décourager à avoir investi autant de leur temps libre dans un projet qui n'aboutit pas.

Aussi sur le modèle de ce qui a été mis en place dans certaines commissions (exemple EBS pour les formations de cadre), et par exemple dans le cadre de la dernière journée du stage initial, il pourrait être intéressant d'organiser des entretiens individuels ou en petits groupes (en fonction du nombre d'encadrants disponible à cette étape). La première étape serait de demander aux stagiaires de préparer un support de leur choix, en utilisant toutes les connaissances acquises sur les 5 premiers jours de stage reprenant les réponses à quelques questions du type :

- Quelles sont vos motivations pour passer le MF1 ? Qu'est-ce que vous avez envie de transmettre avec passion ?
- Comment voyez-vous la suite de votre formation ? en termes de planification ?
- Combien de temps pouvez-vous y consacrer et en combien de temps souhaitez-vous le préparer ?
- dans quels types de structures souhaitez-vous vous essayer à l'enseignement ? etc…

Suite à cette rapide présentation, l'intervenant pourra, en quelques minutes et sans remettre en cause les motivations évoquées, aider le stagiaire à identifier ses points forts ses points de faiblesse pour l'aider à bien s'entourer, ou à se rapprocher de personne compétente et disponible, et enfin à penser à l'organisation de sa propre formation.

Avantages	Inconvénients
- Ne demande pas forcément de date supplémentaire - Peut-être intégré comme un exercice de communication au stage initial - Devrait aider les stagiaires à prendre conscience des points durs du cursus et limiter les abandons à des stades avancés de la formation	- La difficulté de réussir à évaluer les forces et faiblesses du stagiaire, sans préjuger de ses motivations - Ne diminue pas forcément directement le pourcentage d'abandon après le stage initial mais peut limiter tout de même l'investissement financier et temporel à fond perdu.

2. Mieux accompagner la recherche de tuteurs

Trouver un tuteur peut souvent s'avérer compliqué. C'est d'ailleurs pour certains un facteur de non inscription en stage initial. Ce chiffre des « non-inscrits » est évidemment très difficile à estimer mais des discussions avec des E2 m'ont conforté « qualitativement » dans cette conviction. Dans l'enquête « SP », les proportions de personnes ayant changé de tuteur par manque d'implication de celui-ci (~10% des répondants à l'enquête), voire changer de club pour trouver un autre tuteur (~5% des répondants) démontrent le besoin de d'améliorer cette relation stagiaire-tuteur. La CTR IDFP a d'ailleurs déjà pris une initiative dans ce sens en proposant aux tuteurs volontaires de se manifester et s'inscrire dans un fichier de recensement. A la demande d'un stagiaire, il est ainsi possible de lui indiquer des tuteurs « volontaires » proches.

Pour aller plus loin, une proposition pourrait être, pour la CTR par le biais de ses CODEP, de prendre l'engagement moral de proposer une solution à tout stagiaire qui en ferait la demande. Evidemment, il ne saurait être question de rendre « obligatoire » de trouver un tuteur mais d'inscrire clairement cette mission au programme des stages initiaux organisés par les CODEP.

Concrètement, lors de l'inscription au stage initial, il est déjà demandé aux stagiaires d'indiquer s'ils ont identifié un tuteur. Par exemple pour la saison 2017/18, sur les 44 personnes actuellement inscrites à un stage initial IDF, 11 se déclarent sans tuteur pédagogique, soit 25% (situation au 5/10/2017). Dans le cas d'une réponse négative et en l'absence de tuteur dans leur club, le CODEP proposerait, après accord de ceux-ci, une liste de tuteurs prêts à accueillir sur leurs créneaux des

stagiaires extérieurs à leur club. D'après l'enquête « tuteurs », les E4 ayant répondu ont en moyenne 2 stagiaires en quasi-permanence sous leur tutelle ce qui laisse potentiellement un peu de marge, en fonction de leur disponibilité bien entendu. L'objectif est de trouver un tuteur à tous les stagiaires avant la fin du stage initial afin de conserver la dynamique impulsée. Une charte d'accueil pourrait être proposée par le CODEP ou la CTR avec quelques principes de base :

- le SP reste licencié dans son club d'origine mais souscrit une cotisation « moniteur » au club d'accueil (pouvant être prise en charge par le club d'origine),
- le SP doit essayer au maximum de ses possibilités de s'adapter aux contraintes du club d'accueil et à la progression pédagogique que le tuteur d'accueil proposera. Son activité dans son club d'accueil pourra donc en pâtir de manière temporaire
- le club d'accueil ne cherchera pas à « débaucher » les stagiaires mais bien évidemment, si le stagiaire pédagogique souhaite par la suite rester dans le club d'accueil, il en sera libre.

Le but n'est pas de contractualiser des échanges qui existent déjà localement entre certains clubs et qui fonctionnent très bien sur des modes amicaux, mais de nombreux clubs ne sont actuellement pas insérés dans un réseau local interclub et une telle démarche pourrait leur permettre de réussir à former de nouveaux cadres, nécessaires à leur développement.

Avantages	Inconvénients
- permettre à tous les stagiaires de trouver un tuteur avant la sortie du stage initial - mettre en place des échanges entre clubs n'ayant pas l'habitude de collaborer - définir un cadre de respect entre les différents intervenants	- demande un travail de mise en place de ce réseau - en cas d'absence de tuteurs disponible, charge qui risque de revenir aux formateurs CODEP, souvent déjà bien occupés

3. Nommer un conseiller pédagogique au niveau CODEP/CTR

Le rôle du tuteur est particulièrement prépondérant dans la formation MF1 pour guider et motiver le stagiaire. Les E4 ayant répondu à l'enquête encadrent en moyenne 2 stagiaires en quasi-permanence. Dans le positif, comme dans le négatif, cette qualité de relation est souvent mise en avant par les stagiaires comme cause de réussite ou d'échec (respectivement). Toutefois il arrive que le tuteur soit débordé, que sa disponibilité se réduise, etc… et le stagiaire pédagogique se retrouve le plus souvent dans le dilemme d'aller chercher un tuteur dans un autre club ou de trouver des structures d'accueil hors club. Ce type de problèmes et bien d'autres comme les tensions ou les différences pédagogiques pourraient être lissés par la présence d'un autre formateur appelé ici « conseiller pédagogique ». Sans vouloir se substituer au tuteur le rôle du CP est de s'assurer que tuteur et stagiaire poursuivent bien le même but, avec des moyens (surtout du temps) adapté aux objectifs (par exemple une date de passage du MF1).

Avantages	Inconvénients
- Assurer un œil extérieur, avec du recul - Assure la jonction en cas d'arrêt du tuteur	- Risque de faire appel à des personnes déjà largement sollicité

C. Au cours du stage en situation

1. Proposer des points intermédiaires avec le conseiller tous les 6 mois

Là encore en veillant à ne pas surcharger inutilement les agendas, il serait tout à fait intéressant de mettre en place des points d'étape intermédiaire avec les « tuteurs » et les « conseillers ». Rester

motivé sur de longues périodes ou donner du sens à un cursus aussi long peut parfois nécessiter un œil extérieur qui peut tout aussi bien rassurer et conforter ou au contraire proposer de réorienter en cas de désengagement du tuteur, voire aider à dénouer des situations parfois crispées. Le rôle du conseiller ne serait pas de se substituer au tuteur, ni de le mettre en défaut, mais d'aider le binôme « stagiaire-tuteur » à prendre du recul sur les formations en cours. Là encore pour ne pas créer inutilement des rendez-vous dans des plannings déjà chargés, ces rendez-vous pourraient être planifiés lors des regroupements et soirées qui sont organisées dans l'ensemble des CODEP et qui sont suivies par une large part des stagiaires (~85% des répondants à l'enquête SP ont suivi des soirées CODEP) et des tuteurs (53% des E4 de l'2004 « tuteurs » participent aux formations dans les CODEP). Aucun caractère obligatoire ne semble nécessaire pour ce type de rendez-vous, car l'objectif est l'accompagnement de personnes qui se doivent d'être déjà autonomes. Généralement les propositions de retrouvailles sont plutôt bien accueillies et pourraient également permettre de renouer des relations entre les stagiaires s'étant rencontrés lors du stage initial entre autres. L'effet d'entrainement et d'émulation entre stagiaires est un phénomène qu'il est courant d'observer, à tous les niveaux.

Dans l'enquête « stagiaires », quand la question du taux d'avancement est posée à des stagiaires qui n'ont pas finalisé, ceux-ci estiment avoir effectué les 2/3 du stage en situation. Il parait d'autant plus dommage de perdre des stagiaires en chemin, faute d'accompagnement et d'encouragement quand un tel chemin a déjà été parcouru, et autant de temps et d'argent investi. A cette étape de la formation, il est de plus souvent intéressant pour un stagiaire « d'élargir ses points de vue ». Faire quelques séances dans un autre club peut être motivant et re-dynamisant.

Avantages	Inconvénients
- Permettrait de recréer des dynamiques intermédiaires dans une formation généralement longue (22 mois en moyenne) - En moyenne 3 points d'étape (6, 12 et 18 mois) seraient donc proposés - Possibilité pour des stagiaires d'élargir leurs expérience en faisant des séjours dans des clubs extérieurs au leur	- Demande de suivi supplémentaire pour les conseillers CODEP ou pour le correspondant MF1 CODEP

2. Site de suivi (sur modèle OSIS) pour la communication entre les différents tuteurs (club, CODEP,…)

Pour faciliter le suivi des stagiaires entre les différents formateurs et différents stagiaires, de nouveaux outils numériques peuvent être mis en place. Déjà testé au niveau régional pour les formations MF2, le site OSIS[5] permet ainsi aux stagiaires de s'inscrire à des actions de formation mais également aux formateurs d'indiquer les évaluations des prestations des stagiaires. Cet outil permet aux formateurs et aux stagiaires, qui ont le même niveau d'information, d'avoir une véritable évaluation formative. Cet outil est en cours d'adaptation au niveau du suivi des MF1 et des GP au niveau du CODEP 91. Un travail des équipes responsables des formations devra être fourni pour bien choisir les critères d'évaluation et expliquer ces critères mais il est ainsi possible pour les tuteurs qui n'accompagnent pas leur(s) stagiaire(s) pédagogique(s) sur un stage CODEP par exemple, de suivre les progrès de ce(s) dernier(s). Réciproquement pour les formateurs CODEP qui ne voient les stagiaires que de manière épisodique, le remplissage d'information dans ce type d'outil par le(s) tuteur ou le conseiller CODEP, permettrait de mieux cibler l'action de formation à mener.

[5] http://www.mf2-ctridf.fr

Ces outils préfigurent une évolution possible vers un livret pédagogique informatique avec des accès individualisés pour les stagiaires et les formateurs.

Avantages	Inconvénients
- Meilleur suivi des stagiaires par les tuteurs, formateurs et stagiaires - Utilisation d'outils de plus en plus répandu et accessible - Facilite et rationalise le contrôle du livret pédagogique lors du stage final et examen	- Nécessite une discipline de tous les intervenants pour une utilisation efficace - Risque de « fracture numérique », dans les cas de plus en plus rares de non accès à internet

3. Mise en place d'un réseau de structures/tuteurs référents pour stages en situations

Réaliser des stages en situation dans de multiples structures est le plus souvent une opportunité d'ouverture et un gage de succès. Ainsi d'après l'enquête SP, il apparait que les stagiaires ont été formés dans au moins 2 structures différentes (2,4 en moyenne). Mais la quantité ne fait clairement pas tout. En discutant avec les stagiaires, il apparait clairement que certains stages étaient moins enrichissants que d'autres. Réaliser de nombreux baptêmes sur des populations variées, peut être très formateur, mais sous certaines conditions nécessitant une réelle supervision d'un formateur. Actuellement le choix de la structure d'accueil par les stagiaires se fait d'abord par connaissance (directe ou indirecte) ou de manière surtout géographique (proche des vacances, d'un hébergement,…). Les forums internet de plongeurs accueillent régulièrement les questions de stagiaires cherchant une bonne structure d'accueil.

Afin d'éviter au maximum aux stagiaires de consacrer leurs congés à des stages peu formateurs, une proposition serait la constitution d'un annuaire, non exclusif et évolutif, de structures dans lesquels des formateurs, stagiaires et instructeurs auront pu vérifier le bon suivi des stagiaires pédagogiques. Conseiller des structures est un acte délicat, et il faudrait veiller à proposer un éventail le plus large et le plus varié possible. Tel un guide de voyages, le but ne serait pas de déconseiller une structure mais de bien souligner le travail des structures les plus accueillantes pour les stagiaires. Il est à noter que dans l'enquête « stagiaires », les stagiaires qui n'ont pas passé leur examen avec la CTR, majoritairement pour des questions de dates, l'ont passé au 2/3 dans une CTR dans lesquelles se trouvaient les structures dans lesquelles ils avaient été formés.

Avantages	Inconvénients
- Devrait permettre d'aiguiller les stagiaires qui en expriment le besoin - Devrait limiter le risque de stages en situation « porte-bouteille »	- Risque de polémique sur les choix des critères de choix des structures - Risque de biais dans le choix

4. Conseiller un nombre d'expériences minimales/« formateurs »

Il est difficile, et pas forcément recommandable, d'imposer un nombre « d'expériences différentes » minimales. En effet, il est courant qu'avant de commencer le MF1 le stagiaire pédagogique ne soit pas ou peu sortis de la structure formatrice dans laquelle il évolue depuis plusieurs saisons. La découverte des autres clubs commence généralement avec l'initiateur et/ou le guide de palanquée mais les mises en commun sont plus souvent théoriques que pratiques. Pourtant il apparait que le nombre de formateurs ayant signé dans le carnet pédagogique, et donc la diversité pédagogique, soit un facteur de réussite. Sur la *Figure 19* tirée de l'enquête « stagiaires », une différence de nombre de

formateurs ayant signé le carnet se distingue clairement entre les stagiaires obtenant le MF1 (entre 4 et 5 formateurs en moyenne) et ceux ne l'obtenant pas (entre 2 et 3 formateurs en moyenne)

Figure 19 nombre de formateurs ayant signé des séances dans le carnet pédagogique selon la réussite ou non à l'examen MF1

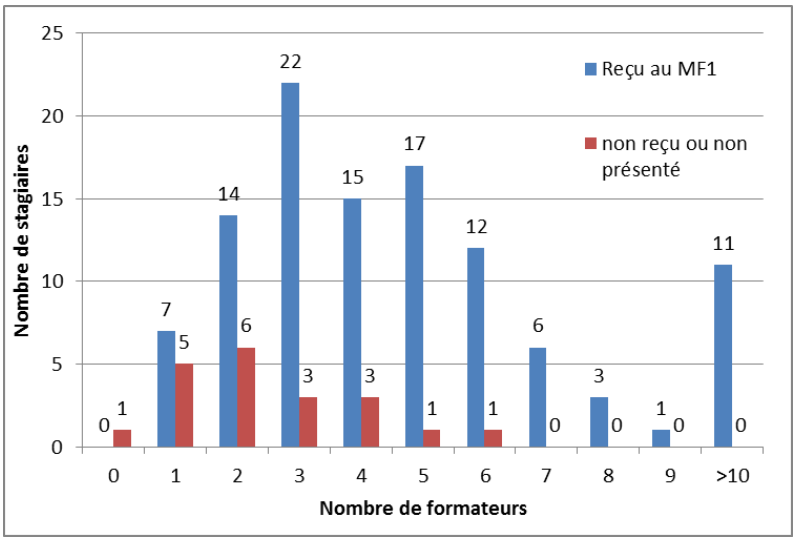

En complément du nombre et de la diversité des formateurs, le nombre et la diversité de structures dans lesquelles le stagiaire aura évoluée apparait également comme un des facteurs de réussite. Dans l'enquête, les stagiaires étaient invitées à détailler le nombre de structures et le nom des structures de stage en situation. Il a alors été possible de calculer un « indice de variété [6]» en classant les expériences selon quelques catégories simples (club, CODEP, structures associatives ou pro Atlantique, Méditerranée, Corse ou DOM).

Figure 20 : Représentation de la moyenne du nombre de structures (à gauche) et de l'indice de variété (à droite) pour les stagiaires en fonction de leur réussite (en bleu à gauche) ou leur non-obtention (en rouge, à droite) à l'examen MF1

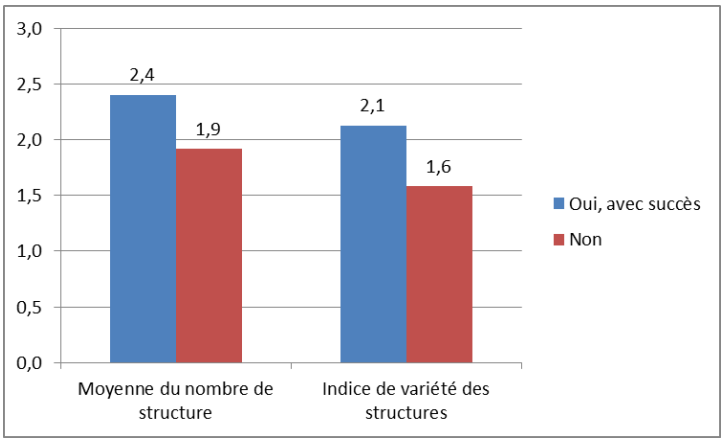

Dans les contenus de formation, il pourrait ainsi être **conseillé** d'encadrer dans au moins 3 structures différentes :

- Son club d'appartenance ou un club voisin, pour les stagiaires IDF qui pour la très grande majorité s'inscrivent dans cette dynamique associative (77% ont ainsi réalisé une partie de stage en situation au sein de leur club, ou un club voisin)
- 1 autre structure associative (CODEP, structure associative de bord de mer) ou une base fédérale,
- et dans une SCA

[6] Calcul de l'indice de variété par addition : Club = 1 (même si plusieurs clubs), CODEP = 1 (idem), Structures Atlantique=1, Structures Méditerranée=1, Structures Corse=1, structures DOM ou étranger = 1

Evidemment, de la même manière pourrait être **encouragé** de travailler avec au moins 3 tuteurs différents et d'essayer de varier les zones d'évolution (Atlantique, carrière, Méditerranée,…).
Tous ces éléments de richesse et de diversité sont largement plébiscitées par les MF1 comme ayant été très formateurs et leur ayant permis de changer leur regard sur l'enseignement.

Avantages	Inconvénients
- Enrichissement très net pour les stagiaires - Réponse à une question (dans combien de structures doit-on intervenir ?) que les stagiaires pédagogiques se posent souvent à un moment de leur formation	- Reste un conseil - La quantité ne faisant pas tout, la question de la qualité des différentes expériences reste posée

D. Au moment de l'examen :

1. La modularité dans l'acquisition des groupes de l'examen MF1

L'examen du MF1 est un examen limité à « seulement » 5 épreuves :

- Pédagogie pratique avec ou sans scaphandre (Coefficient 4)
- Pédagogie organisationnelle et de sécurité (Coefficient 3)
- Pédagogie théorique (Coefficient 4)
- Intervention sur un plongeur en difficulté à 25 m - IPD (Coefficient 4)
- Réglementation (Coefficient 2)

Pour lesquelles il faut :

- Obtenir un total général pour l'ensemble de toutes les épreuves d'au moins 170 points.
- Ne pas avoir de note inférieure à 5/20.
- Ne pas avoir de note inférieure à 10/20 pour l'épreuve de réglementation.
- Obtenir la moyenne de 10/20 sur l'ensemble constitué de l'IPD et de la réglementation.
- Obtenir la moyenne de 10/20 sur l'ensemble constitué des 3 épreuves de pédagogie.
- Avoir réalisé toutes les épreuves. Toute épreuve non faite, étant éliminatoire.

La transposition de l'approche de modularité adoptée au MF2, et qui semble donner des résultats encourageants à la fois en termes de nombre de stagiaires et de réussite à l'examen, est régulièrement évoquée par les stagiaires (indépendamment de leur réussite). Sur le même principe et afin d'être homogène, il pourrait donc être possible d'obtenir 1 des 2 groupes du MF1, à condition d'obtenir une moyenne comprise entre 8 et 10/20 à l'autre groupe, en l'absence de note éliminatoire (10/20 pour l'épreuve réglementation et 5/20 pour les autres épreuves). Comme pour le MF2, il pourrait donc être possible de revenir passer ensuite uniquement le groupe ayant causé l'échec.
Dans le cas où cette idée serait envisagée, une réflexion complémentaire d'ordre organisationnel pourrait être menée en envisageant de réorganiser les groupes d'épreuves autour des thématiques « sans eau » (pédagogies organisationnelle et théorique et réglementation) et « avec eau (pédagogie pratique et IPD). Cette réorganisation permettrait d'organiser des sessions de rattrapage spécifiquement pour la partie « au sec » même dans les régions de l'intérieur, ce qui permettrait également de baisser le coût pour les stagiaires qui ratent leur premier passage.

Avantages	Inconvénients
- Modularité dans l'acquisition des groupes permettant de valoriser les acquis - Diminution, difficilement quantifiable, du stress ressenti avec la suppression de l'effet couperet (retour de nombreux MF2 sur ce point)	- Légère augmentation de complexité de l'organisation des examens MF1, assez concentrés

V. Conclusion

Au cours de mes quelques années de pratique de la plongée, j'ai eu l'occasion d'accompagner de nombreux licenciés dans leur envie de partager leur passion en devenant encadrant. Tous les niveaux d'encadrants (d'initiateur au MF2) ont bien évidemment leur importance et la présence de MF1 dans nos clubs est primordiale pour l'organisation de nos activités en milieu naturel. Ce monitorat, né il y a 50 ans et maintes fois remanié, a fait l'objet de modifications entrées en vigueur au 1er janvier 2016, afin de mieux prendre en compte les fruits de l'expérience.

Entre 2007 et 2017, le nombre de licenciés obtenant le MF1 a nettement baissé (-30%), indiquant une tendance plus importante que la baisse actuellement enregistrée du nombre de licenciés. Cette « baisse des vocations » est sans aucun doute due à de multiples causes sociétales, économiques mais également internes à la fédération comme évoqué lors de l'enquête « stagiaires ».

Pour ces différentes raisons, je me suis intéressé à la formation MF1 et ce que j'estimais être le point « dur » de cette formation : le stage en situation. Ce dernier nécessite un investissement en temps et en argent conséquent, même si le stage initial et l'examen requièrent également de l'investissement. En moyenne seulement 62% des stagiaires pédagogiques qui commencent un stage initial atteignent leur objectif : obtenir le MF1. Pour mieux comprendre la dynamique et les difficultés rencontrées au cours du stage en situation, des questionnaires informatiques de type « google form » ont été spécifiquement rédigés pour les stagiaires pédagogiques MF1 (enquête « stagiaires ») et les formateurs (enquête « tuteurs »).

Conjointement à l'exploitation de ces deux enquêtes, le travail sur la base d'information de la CTR a permis d'identifier certains points facteurs de réussite ou d'échec selon les cas. A partir de ces différents points identifiés, différentes pistes de réflexions ont été évoquées et classées selon le moment de survenue dans la formation.

Ainsi il a été proposé en début de formation, par exemple au stage initial, de chercher à :

- améliorer la communication sur les activités CTR ;
- organiser des entretiens individualisés sur les motivations et les moyens ;
- aider les stagiaires dans leur recherche d'un tuteur ;
- nommer un conseiller, par exemple au niveau du CODEP, avec des fonctions distinctes de celles du tuteur.

Au cours du stage en situation, les réflexions portent sur la mise en place :

- d'un correspondant « formation MF1 » au niveau des CODEP ;
- de points intermédiaires entre stagiaire et conseiller ou correspondant (par exemple semestriels) ;
- d'outils web facilitant la communication entre le tuteur, les formateurs et le stagiaire ;
- d'un réseau de structures d'accueil et de formateurs pour les stages en situation.

Tous ces points peuvent relever d'une volonté régionale ou départementale et sont pour certains déjà disponibles ou en cours de mise en place.

Un axe de réflexion, relevant d'une volonté nationale, pourrait consister à réfléchir à l'introduction d'une modularité dans l'acquisition du MF1, passant potentiellement par un redécoupage des groupes actuels.

Annexe 1 : Questionnaire à destination des stagiaires

Le stage en situation MF1 (pour les stagiaires)

Bonjour, merci tout d'abord de prendre quelques instants pour nous aider à mieux comprendre votre cheminement dans cette grande aventure que constitue le MF1. Ces formulaires seront traités de manière anonyme. Toutefois, si vous l'acceptez (en cochant la case « j'accepte d'être éventuellement recontacté pour préciser mes réponses), je vous enverrai un mail pour convenir d'un RDV téléphonique afin de mieux comprendre certains points, en particulier sur le volet des motivations, toujours délicat à évaluer dans un questionnaire en ligne.

Suite à votre stage initial MF1, avez-vous tenté l'examen MF1?

- **Oui avec succès (voir la partie A)**
- **Oui mais sans succès**
- **Non**

Partie A : Vous avez obtenu votre MF1

1) A la sortie du stage initial MF1, sous quel délai avez-vous commencé votre stage en situation ? **Moins d'une semaine/moins d'un mois/moins de 6 mois/au-delà de 6 mois**
2) Aviez-vous un tuteur dans votre club ? **Oui/Non/Autre**
3) Combien de tuteurs ont signé des séances sur votre carnet ? Merci d'indiquer le nombre de tuteurs ci-dessous : **Indiquer une valeur numérique**
4) Dans quelles structures avez-vous réalisé des stages en situation ? Merci d'indiquer approximativement le nom de la structure, le nombre approximatif de séances pratiques réalisés pour chacun de ces stages. (Encadrement d'un groupe en piscine tout au long d'une saison = 1 stage)

Champ libre

5) Avez-vous suivi des séances pédagogiques avec un CODEP ? si oui, le(s)quel(s) (merci d'indiquer les numéros de département) **Oui/Non/Autre**
6) Avez-vous participé à des stages en situation organisés par la CTR IDF(P) ? **Oui/Non**

Vous avez participé à des stages organisés par la CTR	Vous n'avez pas participé à des stages organisés par la CTR
7) Pour quelles raisons ? - **Retour positif d'un autre stagiaire** - **Encouragé par mon tuteur ou par un encadrant** - **sur les conseils des instructeurs lors du stage initial, ou dans mes soirées CODEP** - **Autre**	6) Pour quelles raisons ? - **J'ignorais l'existence de ces stages** - **Stage trop onéreux** - **Date ne convenant pas** - **Autre**

7) Vos tuteurs vous ont-ils encouragé à participer à ces stages ? **Oui/Non/Autre**
8) Avez-vous passé le stage final et l'examen avec la CTR IDF(P) ? **Oui/Non/Autre**

Vous avez passé le stage final et l'examen avec la CTR IDF(P)	Vous n'avez pas passé le stage final et l'examen avec la CTR IDF(P)
9) Quels ont été les motifs de choix de la session ? (choix multiple) : - **Les dates en IDFP correspondaient à mes disponibilités**	9) L'avez-vous passé dans une CTR dans laquelle se trouve l'une des structures dans laquelle vous avez suivi un stage pédagogique ? **Oui/Non** 10) Cette structure vous a-t-elle encouragé à passer

- **Le prix était abordable** - **Le lieu (Niolon ou Galéria ou Boulouris ou autre) me convenait particulièrement** - **Je connaissais un des membres de l'encadrement** - **Je souhaitais finaliser ma formation avec ma CTR de formation** - **Autre** 10) Comment avez-vous connu les dates des stages organisés par la CTR IDF(P)? - **Site internet** - **Tuteur** - **Stage initial** - **mon CODEP** - **Autre**	l'examen avec leur CTR d'appartenance ? **Oui/Non** 11) Parmi ces raisons, cochez celles qui ont motivé votre choix de passer l'examen avec une autre CTR - **Les dates en IDFP ne correspondaient pas à mes disponibilités** - **Le prix me paraissait trop élevé** - **Les lieux/structures d'accueil (Niolon ou Galéria ou Boulouris ou autres) ne me convenaient pas** - **Je ne connaissais personne dans l'encadrement** - **J'avais un logement/une possibilité d'hébergement près d'un autre site** 12)Aviez-vous connaissance des stages organisés par la CTR IDFP (4 stages réparties de mai à octobre) ? **Oui/Non**

11) Avez-vous participé à des stages en situation organisés par la CTR IDFP ? **Oui/Non**
12) Avez-vous été encadrés par des tuteurs (MF2 et instructeurs) IDFP au cours de votre stage en situation? **Oui/Non**
13) Quel pourcentage de votre formation estimez-vous avoir réalisé avec des tuteurs IDFP ?**échelle de 0 à 10**
14) Ces tuteurs vous ont-ils encouragé à suivre votre stage final avec la CTR IDFP ? **Oui/Non**
15) Autre remarque pouvant nous aider à améliorer les formations ? **Réponse longue**
16) Souhaitez-vous recevoir les conclusions du sondage? **Oui/Non**
17) Accepteriez-vous éventuellement d'être recontacté par mail ou par téléphone pour détailler certains de vos questionnaires qui nécessiteraient clarification? **Oui/Non**

Partie B : Vous n'avez pas obtenu votre MF1 ou vous n'avez pas tenté de le passer

Vous avez commencé votre parcours en suivant un stage initial organisé par le CTR IDF(P) et nous vous remercions pour votre confiance. Par la suite, vous n'avez pas, à notre connaissance conclu cette formation par l'obtention du diplôme… Voici donc quelques questions pour nous aider à comprendre les freins/difficultés que vous avez pu rencontrer lors de votre stage en situation. Le plus souvent, en plus de la case à cocher, vous pouvez également compléter, si vous le souhaitez, dans la ligne "autre"

1) Avez-vous arrêté votre formation ? **Oui/Non/Autre**
2) Avez-vous tenté de passer l'examen du MF1? **Oui (si oui, merci d'indiquer si plusieurs tentatives et la CTR des de ces tentatives dans la case autre)/Non/Autre**
3) Si vous avez arrêté votre formation, comment évalueriez-vous votre niveau d'avancement dans la formation ? (sur une échelle de 0 à 10) **échelle de 0 à 10**

4) Quelles sont les causes de cet arrêt ?
   - **J'ai mal estimé les besoins en temps de cette formation**
   - **Mon emploi du temps a changé**
   - **Le coût s'est révélé supérieur à ce que je souhaitais/pouvais investir**
   - **Je n'ai pas trouvé de tuteur pour me guider dans la formation et je me suis découragé**
   - **Les stages en situation ne m'ont pas convaincu**

- Autre

5) A la sortie du stage initial MF1, sous quel délai avez-vous commencé votre stage en situation ? **Moins d'une semaine/ moins d'un mois/moins de 6 mois/au-delà de 6 mois**
6) Aviez-vous un tuteur dans votre club ? **Oui/Non/Autre**
7) Combien de tuteurs ont signé des séances sur votre carnet ? **Indiquer une valeur numérique**
8) Dans quelles structures avez-vous réalisé des stages en situation ? merci d'indiquer approximativement le nombre de séances pratiques réalisés pour chacun de ces stages. (Encadrement d'un groupe en piscine tout au long d'une saison = 1 stage)
Champ libre
9) Avez-vous suivi des séances pédagogiques avec un CODEP ? si oui, merci d'indiquer les numéros de département dans la ligne "autres" **Oui/Non/Autre**
10) Avez-vous participé à des stages en situation organisés par la CTR IDF(P) ? **Oui/Non**

Vous avez participé à des stages organisés par la CTR	Vous n'avez pas participé à des stages organisés par la CTR
9) Pour quelles raisons ?	11) Pour quelles raisons ?
- **Retour positif d'un autre stagiaire** - **Encourager par mon tuteur ou par un encadrant** - **sur les conseils des instructeurs lors du stage initial, ou dans mes soirées CODEP** - **Autre**	- **J'ignorais l'existence de ces stages** - **Stage trop onéreux** - **Date ne convenant pas** - **Autre**

12) Vos tuteurs vous ont-ils encouragé à participer à ces stages ? **Oui/Non/Autre**
13) Vous êtes-vous présentés à l'examen ? **Oui/Non/Autre**
14) Si oui, combien de fois avez-vous tenté l'examen ? (merci d'indiquer le nombre de tentatives) **indiquer une valeur**
15) Que vous a t'il manqué pour réussir cet examen ? **réponse longue**
16) Etes-vous toujours actif dans votre club ? **Oui/Non/Autre**
17) D'autres remarques pouvant nous aider à améliorer les formations ? **réponse longue**
18) Souhaitez-vous recevoir les conclusions du sondage? **Oui/Non**
19) Accepteriez-vous éventuellement d'être recontacté par mail ou par téléphone pour détailler certains de vos questionnaires qui nécessiteraient clarification? **Oui/Non**

Annexe 2 : Questionnaire à l'intention des tuteurs

1) Etes-vous actuellement de tuteur de stagiaires MF1? **Oui/Non/Autre**
2) Si oui, combien de stagiaires (co)encadrez-vous en ce moment? **Réponse courte**
3) Combien de stagiaires avez-vous eu l'occasion d'encadrer? (en ayant fait au moins 4 séances avec ces stagiaires, de manière à être en mesure de valider ces séances dans leur carnet) - la réponse peut bien sûr être approximative. **Réponse courte**
4) En quelle année, êtes-vous devenu E4 ? **Réponse courte**
5) Dans quelle(s) structure(s) encadrez-vous ces stagiaires? N'hésitez pas à détailler dans la case "autres" les noms de club, numéros de CODEP, les autres régions, etc...
    - **Dans mon club**
    - **Dans un autre club**
    - **Au niveau de mon CODEP**
    - **Dans des structures de bord de mer où j'encadre**
    - **Dans une structure professionnelle**
    - **Dans des structures d'autres régions**
    - **Autre**
6) Au niveau de votre club, vous encadrez...
    - **seul(e) car je suis le(a) seul(e) E4**
    - **seul(e) car les autres E4 encadrent d'autres niveaux**
    - **en équipe avec d'autres E4**
    - **Je n'encadre pas au niveau de mon club**
    - **Autre**
7) Avec les clubs voisins, vous...
    - **échangez des stagiaires MF1 pour leur permettre de tester différentes choses**
    - **échangez des encadrants/tuteurs pour que les stagiaires aient l'occasion de tester différentes pédagogie**
    - **n'avez pas de contact/d'échanges**
    - **autre**
8) Au niveau de votre CODEP, vous participez/organisez...
    - **des soirées de formation dédiées aux stagiaires F1**
    - **des stages en situation (par exemple N4) qui accueillent des stagiaires F1**
    - **Je ne participe pas aux activités CODEP**
    - **Mon CODEP n'organise pas de formations dédiées aux stagiaires MF1**
    - **Autre**
9) Dans les autres structures, vous... **Réponse longue**
10) Faites-vous des apports péda/théorique/pratique à vos stagiaires avant de les laisser préparer leur séance?
    - **Systématiquement pendant tout le cursus**
    - **Systématiquement en début de cursus, au besoin ensuite**
    - **Régulièrement, en fonction des besoins identifiés aux séances précédentes**
    - **Parfois, sur les sujets que j'estime compliqués**
    - **Rarement, ou à leur demande**
    - **Jamais**
    - **Autre**

11) Avez-vous déjà participé à un stage MF1 IDF en tant qu'encadrant? (plusieurs choix possibles)
    - **Oui en stage initial**
    - **Oui en stage final**
    - **Non**
    - **Autre**
12) Avez-vous déjà participé à un stage initial MF1 en tant qu'encadrant dans une autre région? (plusieurs choix possibles)
    - **Oui en stage initial**
    - **Oui en stage final**
    - **Non**
    - **Autre**
13) Selon vous, quel est le pourcentage de stagiaires MF1 de notre région (ayant commencé le stage initial dans la région) qui obtienne l'examen MF1? (estimation) **Réponse courte**
14) Quels sont, selon vous, les freins que rencontrent les stagiaires MF1 lors de leur stage en situation?
    - **Le coût**
    - **Le temps à consacrer**
    - **L'accès à un/des tuteur(s) ou la disponibilité de celui/celle-ci**
    - **Le niveau de connaissance**
    - **Autre**
15) Conseillez-vous à vos stagiaires de participer à des stages de la CTR IDF? (plusieurs choix possibles)
    - **Oui, pour les stages initiaux**
    - **Oui pour les stages en situation**
    - **Oui pour les stages finaux**
    - **Non, je n'y pense pas/je ne donne pas de conseils à mes stagiaires**
    - **Non, car j'accompagne mes stagiaires dans d'autres régions**
    - **Autre**
16) Etes-vous inscrit sur la liste des tuteurs pédagogiques IDF? Merci d'indiquer dans "autres" les raisons **Oui/Non/Autre**
17) D'autres remarques pouvant aider à améliorer les formations des stagiaires MF1? **Réponse courte**
18) Souhaitez-vous recevoir les conclusions du sondage? **Oui/Non/Autre**
19) Accepteriez-vous éventuellement d'être recontacté par mail ou par téléphone pour détailler certains de vos questionnaires qui nécessiteraient clarification? **Oui/Non/Autre**
20) Accepteriez-vous de me transmettre vos noms et prénoms (afin de ne pas renvoyer 3 fois les mails... Les réponses seront anonymisées) **Réponse longue**

Annexe 3 : Tableau du nombre de licenciés des différentes fédérations présentées dans le graphique

code fédé	Fédérations françaises agréées	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17
221	**FFESSM**	**147651**	**147032**	**146589**	**149234**	**149602**	**149636**	**147550**	**144357**	**144108**	**139490**
109	FF d'équitation	553560	600805	650437	687339	705783	706449	694480	689043	673026	663194
115	FF de handball	367047	365131	392761	411271	441357	470590	500651	515571	513194	519716
119	FF de natation	257613	273554	286392	288272	284513	289558	303984	304017	300926	316896
128	FF de voile	256542	258389	265688	270457	274122	269984	264768	272595	278769	270479
132	FF de golf	383949	396990	410377	407530	418340	422761	414249	408388	407569	407719
245	FF de la randonnée pédestre	191561	196383	201631	207486	209313	215552	217589	224680	232297	237267
218	FF de cyclotourisme	120210	121986	122665	122851	123041	124275	125565	126517	126827	124580
401	FF des clubs alpins et de montagne	81748	80560	80940	77524	78256	79042	82341	83938	85930	86703
249	FF de sauvetage et secourisme	36106	45134	49122	48805	51373	54227	58454	57722	56826	62857

source : ministère du sport

Annexe 4 : Exemple d'utilisation du site OSIS (http://www.mf2-ctridf.fr/)

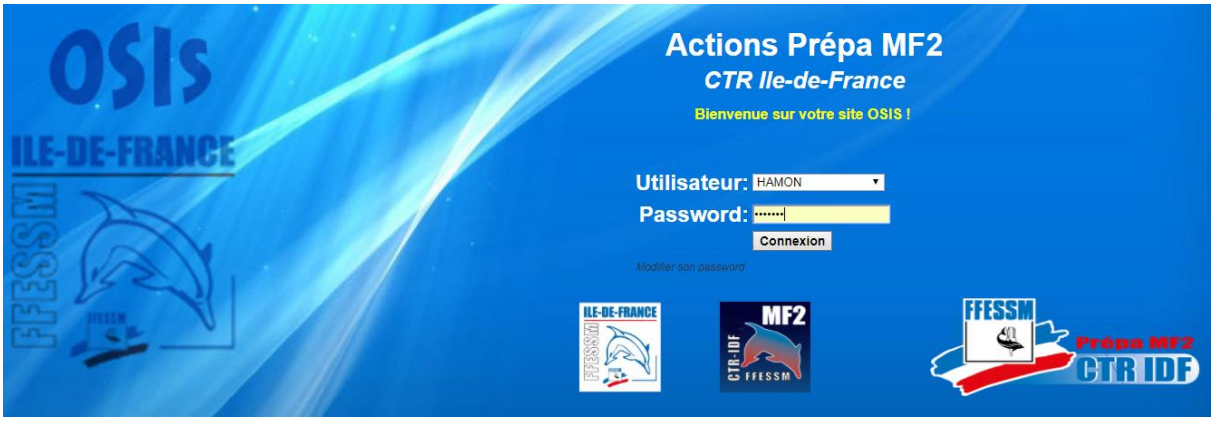

Ecran de connexion au site OSIS

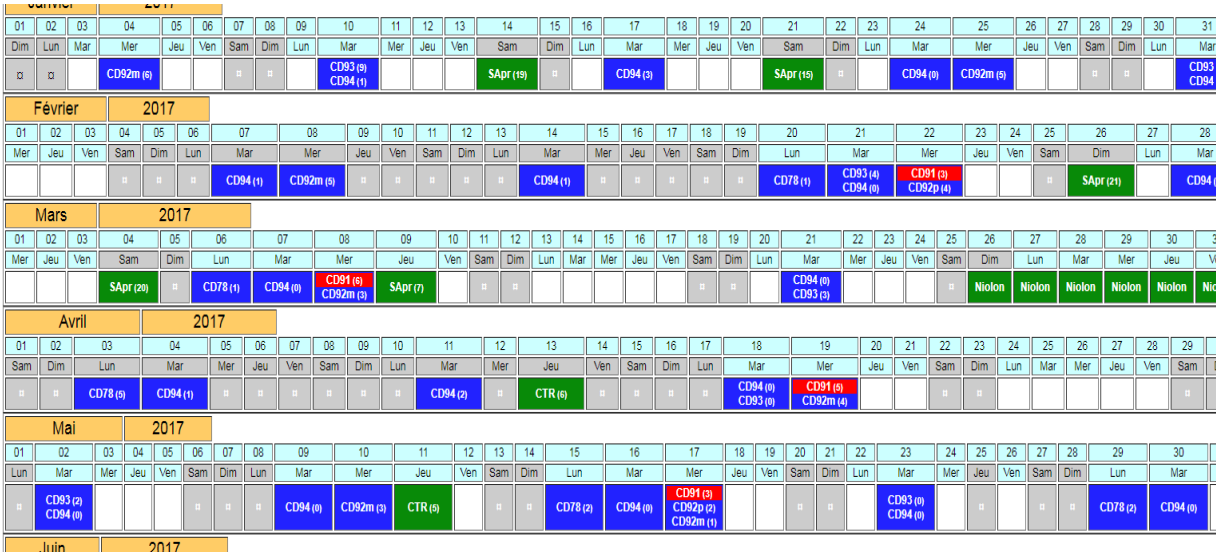

Exemple de calendrier sur le site OSIS : possibilité de s'inscrire en cliquant sur l'action d'intérêt

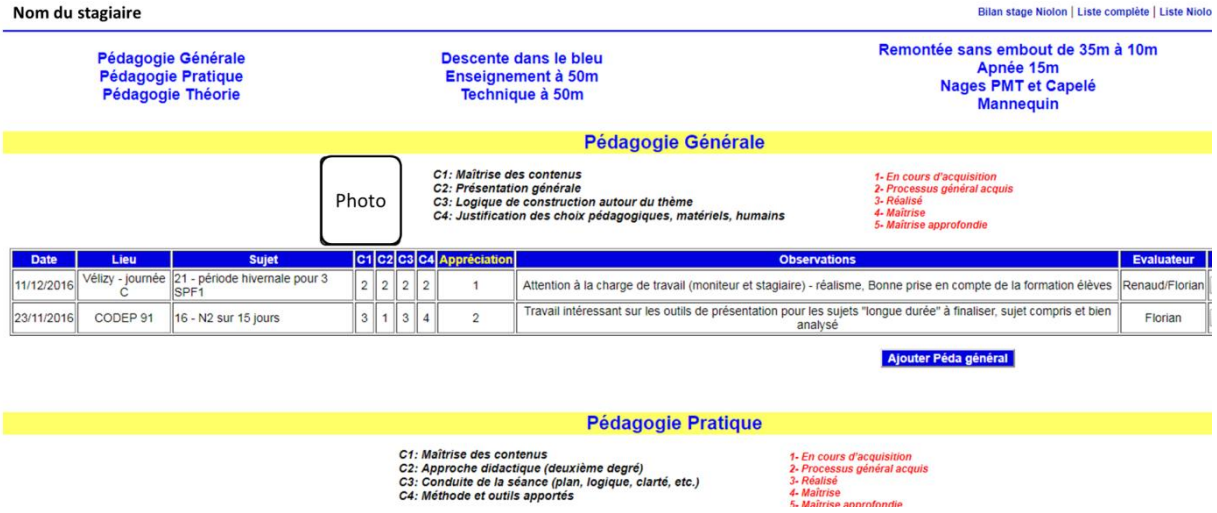

Exemple de suivi d'un stagiaire